Lebrun

HISTOIRE SECRÈTE DES COUVENTS

HISTOIRE SECRÈTE

DES

COUVENTS

OU

ESSAI PHILOSOPHIQUE SUR LE

MONACHISME

Son origine. — Son établissement chez les chrétiens orientaux. — La vie des premiers moines. — Idée qu'en avait les Payens. — Du despotisme des abbés. — Prodiges opérés par les moines. — Troubles qu'ils occasionnent. — Leur politique. — Introduction des moines en Occident. Saint-Benoit, premier fondateur. — Ses statuts. — Avantages produits. — Maux qu'ils causent. — Fondation des moines mendiants. — Ruses qu'ils employaient. — Protection des papes aux ordres mendiants. — Motifs des guerres de religion dans le christianisme. — Moines perturbateurs. — Leur impression sur l'esprit des peuples. — Leur prédiction, arme dangereuse. — Abus qu'ils faisaient de la confession, etc.

PAR LEBRUN

BRUXELLES
JOOSTENS, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

INTRODUCTION

Moine vient du Grec, MONOS qui signifie seul. Ainsi un moine est un être destiné à vivre dans la solitude.

Le monachisme est donc directement contraire à la société. Cette haine pour ce que le commun des hommes recherche le plus ardemment, cette fuite de ses semblables a été sanctifiée par le christianisme; mais il n'en est pas l'époque, le goût de la retraite est presque aussi ancien que le genre humain. Dans tous les temps il s'est trouvé des cœurs trop fiers pour se plier aux souplesses qui sont inséparables de cette réunion des hommes qu'on appelle SOCIÉTÉ; ou trop mous pour remplir les devoirs pénibles qu'elle impose; ou trop tendres pour soutenir la vue des maux qu'elle entraîne.

Ils fuyaient les foules tumultueuses que l'intérêt assemble, et que le même intérêt disperse. Dans la plus haute antiquité on trouve des sages, et ensuite des philosophes qui pensèrent ainsi. Jaloux de leur repos, ou guidés par l'amour de la vertu, ils prenaient le parti d'aller le pratiquer dans les lieux les plus sauvages et loin de toute ambition humaine. Les BRACMANES aux Indes, une partie des PRÊTRES en EGYPTE, les MAGES chez les Perses, les DRUIDES chez nos ancêtres vivaient ainsi isolés du reste de la société. Ils coulaient des jours tranquilles loin d'elle et des agitations qui la troublent.

Cependant leurs loisirs n'étaient pas infructueux;

ils apprenaient par l'inspection des astres, à distinguer le cours des saisons. Ils approfondissaient les lois de la nature, ils développaient celle de la morale. Ils cherchaient dans les simples des remèdes aux maladies causées par l'intempérance qu'ils avaient le bonheur de ne pas connaître et par la faiblesse de notre constitution dont ils n'étaient pas exempts.

C'est une chose remarquable que ces espèces d'Anachorètes aient été partout les premiers législateurs, les premiers médecins, les premiers poëtes; enfin les inventeurs de presque tous les arts. C'est de leurs cabanes que sont partis en tout genres les premiers traits de lumière qui ont éclairé le monde. Dans le fond de ces déserts, ils étaient donc toujours utiles à leurs semblables, pour qui leurs principes semblaient témoigner tant d'éloignement.

Avec le temps quelques-uns d'entr'eux abusèrent de ces arts même qu'ils avaient créés Ils s'en servirent pour accréditer des prestiges, et justifier des mensonges. Parce qu'ils avaient su épier la marche des planètes du ciel, ils prétendaient y lire aussi celle des événements qui devaient arriver sur la terre. Ils déshonorèrent par des sacrifices bien punissables l'invention sublime de la religion, dont le développement leur était dû comme le reste. Au lieu d'un Etre souverain, tout puissant. témoin inévitable du désordre et vengeur inflexible du crime. ils prêchèrent des Dieux faibles, capricieux, plus flatté de l'encens des hommes que de leurs vertus, et disposés à pardonner le mépris qu'on aurait pour eux,

en faveur du respect qu'on marquerait à leur Ministre.

Ils allèrent jusqu'à donner la parole à des fantômes qui n'existaient pas. Pour assurer plus de poids à leurs menaces, ils les firent sortirent de ces bouches inanimées qui ne pouvaient s'ouvrir, joignant l'adresse à l'effronterie, ils séduisirent, ils gouvernèrent sans peine une populace crédule, qui tremblait à la voix d'un oracle, et ne s'en plongeait pas moins hardiment dans les vices les plus honteux.

Plusieurs entr'eux, pour étonnner le peuple et profiter de cette admiration stupide qui lui fait concevoir du respect pour tout ce qui est à la fois difficile et extravagant, s'imposaient des devoirs pénibles et supérieurs, en quelque sorte, aux forces de la nature. Ils se soumettaient, comme les Pytagoriciens et les Brames leurs premiers Maîtres, à un régime excessif. Ils renonçaient à tous les aliments tirés des animaux.

D'autres avaient déjà adopté le vœu, renouvellé depuis et sanctifié dans notre religion, d'une chasteté inviolable; mais plus conséquents, ou plus sincères, ou plus dupes en cela que nos moines, en faisant ce vœu, ils s'ôtaient le pouvoir d'y manquer : la formule par laquelle ils s'y assujettissaient, était l'opération qui en rendait l'infraction impossible.

St-Jérome, dans son ouvrage contre Jovinien, assure qu'à Athènes les Hiérophantes détruisaient en eux le germe des désirs, par le fréquent usage de la sigüe, et que quand ils étaient parvenus au degré le plus éminent du Pontificat, ils le payaient par le sacrifice entier de leur virilité. Erasme, il est vrai,

pense que ces Hiérophantes n'étaient pas prêtres; mais seulement des espèces de Sacristins, commis à la garde des choses saintes. En ce cas leur ministère aurait donc paru exiger plus de pureté et sans doute le peuple leur rendait, par une considération plus flatteuse, l'équivalent du prix qu'ils en avaient donné.

Chez les Syriens, c'était le Sacerdoce même qui était incompatible avec les facultés de l'homme. Les Galles, des Temples de Cybele et d'Atis se privaient de l'organe de la génération : ils s'en faisaient gloire et l'ordre de prêtrise consistait pour eux dans ce retranchement qui les en rendit dignes.

Ceux-là, si l'on en croit plusieurs écrivains, avaient déjà imaginé de lever un impôt sur la crédulité des peuples et de s'enrichir, en affectant une indigence qui excitait la compassion. Ils parcouraient les campagnes en portant les statues de la Déesse, et recevant les libéralités des âmes dévotes. On les accablait de présents en grain, en vin, en lait, en miel. Si ces détails sont vrais, il ont au moins, sur cet article, été les prédécesseurs de nos religieux mendiants.

Mais les colonies d'un fanatisme funeste, surtout à ceux qu'il animait étaient rares, peu nombreuses et encore moins considérées chez les Payens. Toutes étaient isolées, indépendantes les unes des autres : l'extrême tolérance qui faisait le fond de la religion à laquelle on tachait de les lier, empêchait qu'elles ne devinssent puissantes et cruelles.

D'ailleurs, en général, elles n'exigeaient pas le sacrifice entier de la liberté, de la part des membres qui voulaient bien s'y incorporer. On y était admis

quand on se sentait assez de ferveurs pour en suivre les institutions, on se retirait sans crainte et sans honte, quand un autre goût succédait à celui de la retraite : les Vestales même, soumises à des peines quand elles venaient à prévaquer dans l'exercice de leur ministère, ne passaient pas leur vie entière, sous ce joug rigoureux. Elles en étaient délivrées avant l'âge où la restitution de leurs facultés aurait pû ne paraître qu'une charge nouvelle : à trente ans, elles étaient rendues au monde et pouvaient devenir des mères de familles respectées, après avoir été des Religieuses édifiantes.

Ce n'était donc pas une abnégation sans retour de soi-même, et de leur pareils, qui conduisait dans leur retraite les solitaires du Paganisme. Elle était volontaire et utile. Ils ne cessaient pas d'être citoyens. Si du fonds de leurs asîles il est sorti des raisonnements, des systèmes peu honorables à la philosophie, au moins leurs méprises et leurs superstitions n'ont jamais ensanglanté la terre : elles l'ont quelquefois consolée.

Les Juifs adoptèrent, peut-être d'après les institutions Egyptiennes, le goût de la solitude et même des sectes philosophiques ; et comme les lois de cette nation étaient en général plus sévères, leurs mœurs plus dures, les établissements que la ferveur y fit naître, prirent aussi une teinte plus éloignée des pratiques ordinaires de la vie. Les Nazaréens, les Recubites, les enfants des prophètes s'y vouaient non seulement à une retraite rigoureuse, mais à des pratiques singulières un régime plus austère

que celui des spéculateurs Payens, qui leur en avaient fourni l'idée.

Les uns s'engageaient à ne pas souffrir que le fer passât sur leur tête ; ils ne buvaient point de vin ; ils s'interdisaient de certains aliments. Les autres se rassemblaient en troupes dans des lieux peu habités : ils s'y livraient à des exercices de piété en commun : ils s'y soumettaient aux ordres absolus d'un chef. Leur nourriture était simple apprêtée et servie sans façons, et sans distinction, comme on le voit par les histoires d'Elie et cent passages de l'ancien testament ; mais ce sont surtout les Esseniens qui méritent le plus notre attention, parce qu'ils semblent avoir été le modèle sur lequel se sont formés les moines dans le sein de l'Eglise.

Quand on lit dans Joseph le tableau qu'il fait de leurs mœurs et de leurs règles, on croit qu'il est question du plus parfait de nos instituts monastiques. On y trouve la nécessité d'un noviciat, l'éloignement du mariage, l'amour de la pauvreté, la haine des aisances de la vie, l'habitude d'une nourriture commune, les habillements plutôt mal-propres que simples, cette espèce de rage qui porte les hommes, liés à un genre de vie austère, à multiplier les compagnons de leur servitude, et à faire des jeunes gens confiés à leurs soins, des prosélites, soit pour conserver sur eux l'empire que doit naturellement donner cette espèce d'adoption spirituelle, soit pour se justifier eux-mêmes la singularité de leurs régimes, par la facilité avec laquelle d'autres s'y soumettent.

On y trouve encore l'usage des excommunications, et cette dureté impitoyable qui dévoue à l'indifférence, au mépris, à la haine de toute l'association, quiconque en a été retranché ; et cet enthousiasme qui fait braver aux hommes persuadés, les fatigues, les dangers, les tourments, la mort même, enfin tout ce qui peut caractériser des solitaires pieux, livrés à une contemplation plus édifiante qu'utile, et plus jaloux de se délivrer eux-mêmes des peines attachées à la société, que de les adoucir pour les autres.

Voyons comment les principes étendus, modifiés, perfectionnés ou dénaturés depuis, par le zèle, par l'ambition, par la faiblesse, ont donné lieu à tous les établissements dont l'Europe chrétienne est couverte. Ils tiennent aujourd'hui un rang considérable, dans notre hiérarchie ecclésiastique : les moines en forment une portion importante, sous le nom de clergé régulier.

S'ils n'ont pas sur le clergé séculier une juridiction directe, les priviléges qui les dérobent à celle des évêques, l'opulence qui les distingue des prêtres ordinaires, et l'avantage qu'ils ont d'exister toujours assemblé, de former des communautés riches, et nombreuses, toujours existentes, leur donnant sur le bas clergé une supériorité effective. De plus la facilité qu'ils ont à entretenir des correspondances dans tous les pays chrétiens, l'abus qui les autorise à y suivre des lois particulières, et y reconnaître des souverains étrangers ; la forme de leur gouvernement, qui réunit ce que la réligion et la politique ont jamais imaginé de plus fort, pour sub-

juguer les hommes, leur ont longtemps assuré dans les affaires publiques une prodigieuse influence. Il n'est indigne ni de l'histoire ni de la philosophie de suivre l'origine et la formation de ces grands corps, et de voir comment les hommes austères sont parvenus à troubler tant de fois le monde chrétien, précisément par ce qu'ils avaient fait serment solennel de se détacher pour toujours du monde et de tout ce qui lui appartient.

On peut distinguer, dans l'histoire du monachismo, trois époques importantes, distinctes, qui forment s'il est permis de le dire, autant de dynasties séparées dans cet empire d'un genre nouveau ; une seule en Orient et deux en Occident. Les Antoines, les Basiles, furent les fondateurs de la première. La seconde s'honore d'avoir eu Saint-Benoit, pour patriarche et la troisième commence à Saint-François. Chacune d'elles a un caractère propre, une sorte d'esprit par lequel on peut la désigner. Le goût du trouble, des factions, des tracasseries sanglantes et meurtrières, fut celui du monachisme grec. La jouissance des plus grandes richesses, le crédit, la puissance qui les donnent, furent après l'exemple des plus brillantes vertus, l'apanage des Bénédictins, des Bernardins, etc. Et enfin un amour, raffiné de la pauvreté, un dévouement volontaire à l'indigence, avec une soumission sans réserve à la cour de Rome, et tous les effets qui pouvaient en résulter, sont les symptômes caractéristiques auxquels on peut reconnaitre les religieux mendiants.

HISTOIRE SECRÈTE DES COUVENTS

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRE ÉPOQUE DU MONACHISME, SON ÉTABLISSEMENT CHEZ LES CHRÉTIENS ORIENTAUX.

(Les notes se trouvent à la fin du volume).

Le christianisme, fondé dans l'humiliation, formé dans l'obscurité a dû adopter dès le commencement, tous les principes de ferveur et de régularité communs aux instituts que le mépris et la haine des hommes accompagnent à leur naissance. JÉSUS-CHRIST avait dit hautement que son royaume n'était pas de ce monde. Pour se rapprocher davantage de la pureté de ses maximes, ses premiers disciples croyaient ne pouvoir trop s'écarter de ce monde trompeur, que leur législateur avait proscrit.

Ils refusaient de le servir, de peur de nuire à leur avancement spirituel. Ils fuyaient les fonctions embarassantes de la société et sacrifiaient la possession même de leur bien à l'amour du repos et de la pauvreté. Il semblait qu'ils fussent plus jaloux du titre de chrétiens que de celui d'hommes et pendant assez longtemps la première marque de confession

de la part d'un gentil était d'apporter tout son argent entre les mains du prêtre dont les discours l'avaient touchés.

On trouve dans les écrits des pères de ce temps et même dans leur conduite des preuves incontestables de cette façon de penser. Ils soutinrent qu'un vrai disciple de Jésus Christ ne devait exercer aucun emploi civil ; proscrivirent les dignités et les fonctions sociales comme autant d'entraves qui s'opposaient aux progrès de la perfection évangélique : ils les interdirent à leurs enfants spirituels comme des soins avilissants, indignes d'une âme régénérée par le baptême, et directement opposés à ces devoirs.

Tertulien, dans son traité de la couronne des soldats dit nettement qu'il n'est pas permis à un chrétien de porter les armes. Il appelle de petites couronnes qui étaient alors en usage parmi les troupes, les pompes du diable et prétend que de les mettre sur la tête, c'était pécher contre la nature. Au traité de l'idôlatrie, il avance qu'un chrétien ne saurait en conscience être juge ou magistrat. Dans son appologétique, il fait assez entendre que le sceptre de l'empire est incompatible avec le caractère de chrétien.

Il est vrai que son opinion ne subsista pas; les pères qui écrivirent après lui changèrent d'a.is, quand ils virent Constantin disposé à unir le diadème im périal avec le bandeau de Cathécumène; mais cela n'arriva que deux siècles après. Du temps de Tertulien, tout le monde pensait comme lui, et l'incompa-

tibilité des occupations mondaines avec les œuvres qui conduisaient à la vie éternelle, était le système général et reçu.

Dans les siècles suivants, Lactance, Saint-Basile, Saint-Grégoire et d'autres Pères conservèrent à peu près la même façon de penser; l'idée qu'ils se formaient d'un chrétien, était toujours celle d'un être purement passif, uniquement occupé du ciel, disposé à tout souffrir sur la terre et obligé de renoncer sans ménagement au commerce des hommes charnels, pour obtenir d'être admis dans la compagnie des élus.

D'après ce système de désappropriation, d'après ces maximes d'un renoncement universel à toute propriété, on conçoit que le goût de la solitude et de la retraite dût se multiplier parmi les chrétiens. Les persécutions le développèrent encore davantage et y ajoutèrent une nouvelle énergie. Des hommes qui haïssaient le monde et s'en voyaient haïs, qui s'y trouvaient exposés à des recherches, à des tourments et ne trouvaient dans les plaisirs, dans les possessions aucun dédommagement, devaient avoir peu de peine à le fuir; ils cherchaient donc des retraites éloignés; ils s'ensevelissaient dans les cavernes, dans les déserts, où ils pouvaient exercer sans témoins des vertus que le siècle abusé vouait au ridicule, ou au supplice.

Ils y vivaient d'abord rigoureusement seuls : les Pauls, les Antoines, se distinguèrent dans ce genre de vie, redoutable pour des cœurs moins pleins d'une désappropriation absolue, moins persuadé de la ré-

compense infailliblement attachée à tant de sacrifices. L'Egypte surtout, renommée par la chaleur de son climat, par l'ardeur qu'il communique aux imaginations, par les déserts qui l'entouraient dès lors, et l'on peut être toujours entourée, fut le premier et le plus célèbre théâtre de ces combats de l'enthousiasme religieux contre la faiblesse humaine.

Le goût de ses anciens habitants pour l'architecture, avait, par un heureux hasard, préparé des asiles à cette ferveur courageuse. Les pyramides, les obélisques, dont les pharaons avaient chargé la terre, laissaient dans son sein de vastes cavités où le zèle chercha des demeures. Il y trouvait ce qu'il cherchait une sécurité inaltérable, une demeure incommode, un oubli absolu; rien ne manquait à ces ardents reclus de ce qu'il leur fallait pour braver leurs ennemis et macérer leurs corps.

Bientôt cependant leur nombre s'accrut au point que ces déserts purent passer pour des pays peuplés. La fermentation qu'excitait dans le monde le récit de leurs vertus, leur amenait sans cesse de nombreuses colonies. Alors ils se subdivisèrent en différentes répartitions proportionnées aux forces, à l'enthousiasme de chacun d'eux. On eut des ermites, fidèles à la première institution, et qui observait avec scrupule la clôture impénétrable de leurs prédécesseurs; des anachorètes vivant dans des cellules, séparés, il est vrai, de la peuplade commune, mais cependant partageant les exercices communs et ne renonçant pas absolument au commerce, ou du moins à la vue des humains, des cénobites, rassemblés dans des an-

tres, espèces de niches, où un travail assidu, et un silence édifiant les transformait en quelque sorte, en animaux laborieux, qui cachait les plus grandes vertus sous l'extérieur le plus simple, le plus rustique; et enfin des moines vivant dans des monastères, avec plus de liberté quoique sous le joug d'une règle sévère, et d'un supérieur despotique.

Ce sont surtout ces derniers qui prévalurent avec le temps, parce que leur réunion leur donna plus de poids, et que toute forme d'administration qui fait concourir plusieurs mains à un même but, sous une seule autorité, acquiert bien plus de force pour résister aux attaques, et surmonter les obstacles qu'on peut lui opposer. C'est à eux que les Pacomes, les Basiles, donnèrent leurs règles Le silence, la soumission, la contemplation spéculative des choses du ciel, en sont surtout les bases, et dans les premiers moments, dans les temps ou l'institution du christianisme encore voisine de son principe, exerçait sur les cœurs, dans toute son étendue, cet empire que donne l'enthousiasme, ce n'était pas aux simples privations qu'ils se bornaient. Ils regardèrent les besoins de la nature comme des crimes; se livrant entièrement aux idées de spiritualité dont ils étaient pleins, il traitèrent leurs corps avec une cruauté dont le simple récit fait encore frémir ceux qui en lisent les détails.

CHAPITRE II.

DE LA VIE DES PREMIERS MOINES OU ANACHORÈTES ORIENTAUX.

Il faut l'avouer, la vie que menaient dans les monastères ceux qui tendaient à la perfection, n'était qu'un supplice prolongé, une torture perpétuelle. S'il en faut croire les chroniques du temps, la plupart se déchiraient volontairement le corps avec des chaînes garnies de pointes de fer qu'ils portaient en façon de ceinture et ils ne les ôtaient que quand la pourriture des plaies donnait lieu de redouter la gangrène.

D'autres se dévouaient à rester leur vie debout, à l'air, sans s'asseoir, sans se coucher, même pour dormir. D'autres poussant plus loin le raffinement, se tenaient dans la même posture, mais sur un pied. Quand ils voulaient se reposer, ils n'avaient d'autre appui qu'une corde passée à la hauteur du bras.

Les stilites formaient une secte particulière qui se bâtissaient des colonnes droites et découvertes à une assez grande hauteur. Ils y pratiquaient une espèce de chaire entourée d'une balustrade, où ils passaient leurs jours sans en descendre, exposés aux injures de l'air. Ils faisaient même de temps en temps élever leurs colonnes à mesure qu'ils vieillissaient, comme

s'ils eussent crû par là se rapprocher davantag. ciel auquel ils aspiraient.

Jean Moschus dans son pré spirituel, rapporte que plusieurs d'entr'eux ne mangeaient que quand on les allait voir. Ainsi le nombre de leurs repas dépendait de celui des visites; et cet auteur avoue naïvement qu'il leur en rendait le plus souvent qu'il lui était possible, pour leur donner occasion de jeûner moins longtemps. Cette espèce de pénitence n'aurait pas été rude, dans un pays fréquenté; mais elle devait être pénible et dangereuse au milieu des sables de la Thébaïde, à l'extrémité de l'Afrique.

Il y en avait d'autres qui sans se distinguer par ces macérations frappantes, en pratiquaient de plus secrètes qui n'étaient pas moins difficiles. Saint-Macaire d'Alexandrie passait tous les carêmes debout, sans dormir et sans manger autre chose qu'une feuille de choux cru chaque dimanche. Saint Hilarion, vivait de quinze figues par jour et il en passait quelquefois quatre sans rien prendre, quand il s'appercevait en lui de quelque mouvement de la chaire, ce qui devait être rare avec un pareil régime.

Saint-Antoine vivait aussi sobrement ; de plus il ne couchait jamais que sur la terre nue, dans des tombeaux. Il y était souvent battu par le diable, qui le brisait de coups de sorte que le lendemain il ne pouvait se relever.

L'humidité seule de cet étrange lit pouvait bien le réduire en cet état. Bien des lecteurs croiront que ces diables n'étaient autre chose que des rhumatismes; quand ces combats, dont il croyait porter des

..s, n'auraient été que les rêves d'un cerveau ..oli par le défaut d'aliment il en résulterait toujours une preuve de ce qu'il s'agit de faire voir ici, de l'austerité extrême à laquelle se livrait les premiers solitaires.

Pour s'en faire un tableau frappant et terrible, il n'y a qu'à jeter les yeux sur celui qu'en a tracé un témoin occulaire. Voyez ce que Saint-Jean-Climaque raconte dans son Echelle Sainte, (1), d'un monastère d'Egypte, où il avait demeuré lui même.

On y voyait des vieillards après quarante ou cinquante ans de profession, obéir avec une simplicité d'enfants : les railleries, les contestations, les discours inutiles en étaient bannis, chacun s'étudiait à édifier son frère. L'abbé maltraitait souvent les plus parfaits, sans aucun autre sujet que de les exercer, les faire avancer dans la vertu, et instruire les autres par leur exemple.

A un mille de ce monastère, il y en avait un petit nommé la Prison, où s'enfermaient volontairement ceux du grand monastère, qui depuis leur profession étaient tombés dans quelques péchés considérables. C'était un lieu affreux, ténébreux, sale, infect. Tout y inspirait la pénitence et la tristesse. On y allumait jamais de feu, on y usait ni de vin, ni d'huile, ni d'aucune autre nourriture que du pain et quelques herbes. Depuis qu'ils y étaient entrés, ils n'en sortaient plus, jusqu'à ce que Dieu fit connaître à l'abbé qu'il leur avait pardonné.

On exigeait d'eux une oraison presque continuelle

toutefois pour éviter l'ennui,on leur donnait quantité de feuilles de palme à mettre en œuvre. Ils étaient séparés un à un, ou tout au plus deux à deux, et avaient pour supérieur particulier un homme de vertu singulière, nommé Isaac. Saint-Jean Climaque, ayant prié l'abbé de lui fair voir cette prison, y demeura un mois ; et voici comme il en parle.

J'en vis qui passaient la nuit à l'air tout debout, forçant la nature, pour s'empêcher de dormir, et se reprochant leur lâcheté, quand le sommeil les pressait. D'autres, les yeux tournés vers le ciel, demandaient du secours avec des gémissements et des soupirs ; d'autres, les mains liés derrière le dos, et le visage penché vers la terre, et criaient qu'ils n'étaient pas dignes de regarder le ciel et n'osaient parler à Dieu dans leurs prières, tant ils sentaient leur conscience troublée. Quelques uns assis à terre sur un cilice et de la cendre, cachaient leur visage entre leurs genoux, et frappaient la terre de leur front (2), ou se battaient la poitrine avec des soupirs, qui semblaient leur arracher l'âme.

Les uns trempaient le pavé de leurs larmes, les autres se reprochaient de n'en répandre pas assez. Les uns criaient comme on fait à la mort des personnes chères, retenaient au dedans leurs gémissements. J'en vis qui paraissaient hors d'eux mêmes, endurcis par la douleur et comme insensibles. D'autres assis tristement leurs regards arrêtés à terre, branlaient continuellement la tête, et poussaient du fond du cœur des rugissements de lion.

Les uns pleins d'espérance, demandaient ardem-

ment la rémission de leurs péchés, les autres par un excès d'humilité s'en croyaient indignes. D'autres demandaient d'être tourmentés dans cette vie pour obtenir miséricorde en l'autre. La plupart accablé de remords disaient qu'ils seraient contents d'être privés du royaume céleste, pourvu qu'ils fussent exempts des peines éternelles.

Je leur ai entendu tenir des discours capables d'exciter à componction les pierres mêmes. Nous savons, disaient-ils qu'il n'y a point de supplice dont nous ne soyons très-dignes, et que nous ne pouvons satisfaire à la multitude de nos dettes; quand nous assemblerions toute la terre pour pleurer avec nous. Nous vous supplions seulement, Seigneur, de ne pas nous punir dans toute la rigueur de vos jugements mais avec miséricorde : car nous n'osons demander d'être entièrement délivrés de nos peines. De quel front le pouvons-nous faire, après avoir manqué à nos promesses, et abusé du premier pardon ?

Là on voyait accompli au pied de la lettre ce que dit David : des hommes courbés et abattus de tristesse, dont les corps étaient pleins de corruption, et qui n'en prenant plus aucun soin, oubliaient la nourriture, mêlaient de leurs larmes l'eau qu'ils buvaient, et mangeaient la cendre avec leur pain. Leur peau était attachée aux os, et séchée comme l'herbe. Vous n'y entendiez que ces paroles : malheur, malheur à moi ; pardon, pardon, Seigneur miséricorde, faites-nous grâce s'il est possible.

Vous en auriez vu la langue brûlante hors de la

bouche ; après avoir goûté un peu d'eau, pour ne pas périr de soif, ils s'arrêtaient. Après avoir pris un peu du pain, ils jettaient bien loin le reste, se jugeant indignes de la nourriture des hommes, puisqu'ils avaient agi contre la raison.

Comment y aurait-il place chez eux pour les rois, où les paroles oiseuses, où la colère, où la contradiction, où la confiance, où la joie, où la vaine gloire ? Ils ne s'avisaient pas de juger personne, et n'étaient occupés ni du soin de leurs corps, ni d'aucune chose de cette vie. On n'y entendait que des prières.

Ils avaient toujours la mort devant les yeux et disaient : que deviendrons-nous ? quelle sera la sentence, quelle sera notre fin ? Y a-t-il quelque espérance de pardon ? Notre prière a-t-elle pu être admise devant Dieu, en a-t-elle été rejetée comme elle le mérite ? quelle force peut-elle avoir en sortant de lèvres si impures ? nos Saints Anges Gardiens se sont-ils rapprochés de nous, pour présenter nos prières ? Puis, ils se demandaient l'un l'autre, mes frères, avançons-nous quelque chose ? obtiendrons-nous ce que nous demandons ? Que savons nous si Dieu ne se laissera pas fléchir ? faisons toujours notre devoir, et frappons à la porte jusqu'à la fin de notre vie. Courons, mes frères, il faut courir et de grande force ; n'épargnons point cette malheureuse chair, de peur qu'elle ne nous donne la mort. Ainsi parlaient les saints pénitents.

Ils avaient les genoux endurcis, les yeux creux, les joues enflammées de leurs larmes, et toutefois

le visage pâle, la poitrine meurtrie de coups et quelquefois ils en crachaient du sang. Ils ne connaissaient ni l'usage des lits, ni la propreté dans leurs habits. Ils ne portaient que des haillons déchirés, sales, plein de vermine. Ils ressemblaient à des criminels dans des cachots, ou à des POSSÉDÉS. Quelquefois ils priaient l'Abbé de leur mettre des fers au cou, aux mains et des entraves aux pieds, et de ne les tirer qu'à la mort. Quand ils se croyaient prêts de mourir, ils conjuraient de ne point leur donner de sépulture, mais de les jeter comme des bêtes ; ce qu'il leur accordait quelquefois, les privant même du chant des psaumes et de tout honneur funèbre.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que l'esprit qui produisait en EGYPTE des prodiges d'un genre si singulier, subsiste encore aux INDES, soit qu'il eut passé des bords du Gange sur ceux du NIL, soit qu'au contraire il eut reflué de la MER ROUGE vers l'Ocean INDIEN. Les PAGODES de ce vaste empire sont encore entourées de CÉNOBITES, qui donnent aux âmes pieuses, l'étrange spectacle des excès que la superstition et le fanatisme peuvent enfanter.

Il y en a qui passent toute leur vie sur un seul pied ; d'autres qui ne dorment qu'appuiés sur une corde ; d'autres qui se font tous les jours suspendre un certain temps par les pieds, au dessus d'un feu allumé ; d'autres qui ayant passé plusieurs années les bras étendus en croix, et levés vers le ciel, en viennent à perdre tout espèce de mouvement

dans ces parties. Elles restent sans soutien dans cette attitude, de sorte que de loin quand il marchent, ils ressemblent disent les voyageurs, à un tronc d'arbre qui présenterait deux branches dépouillées de leurs feuilles. Il y en a qui se suspendent à des crochets de fer, enfoncés dans la chair, ou se couchent sur des lits hérissès de pointes de ce métal.

Quelques uns poussent le renoncement à toute propriété, à tout soin corporel, au delà de ce qu'à jamais fait aucun homme. Ils ne veulent pas prendre la peine de se nourrir. Ils se laisseraient mourir de faim, si l'on n'avait soin de leur mettre le ris dans la bouche ; mais il y a toujours des dévotes qui se chargent avec plaisir de cet emploi récompensé par les bénédictions du ciel.

Plusieurs de ces charlatans poussent encore plus loin le dépouillement de l'humanité. Ils paraissent dignes de servir de modèles à nos quiétistes. Ils sont nuds. Les femmes aussi presque nues dans ces climats chauds, vont quand elle veulent avoir des enfants leur baiser (3) avec receuillement, le principe de la fécondité sans dit-on que leur repos apparent en soit troublé.

Les moines chrétiens, dont nous avons parlé, n'étaient pas venus à ce calme des sens, à cet engourdissemeut absolu des passions. Au contraire, c'était même la révolte de la chair qui faisait leur plus grand supplice ; dans le fond de leurs déserts ils étaient éternellement combattus par les tentations que les indiens affectaient de braver, et la né-

cessité de les écarter ou de les vaincre, fut une des principales lois de toutes les institutions religieuses, dont nous parlons.

CHAPITRE III

DE LA CHASTETÉ, IDÉE QU'EN AVAIENT LES PAYENS, ET QU'EN ONT EUE DEPUIS LES CHRÉTIENS, SURTOUT LES ZÉLATEURS DU MONACHISME EN ORIENT.

« Je puis dire, selon l'expression de David, que j'ai vu dans moi l'impie, c'est-à-dire le démon de l'incontinence, aussi superbement élevé que les cèdres du Liban, et me causant par sa fureur des troubles et des inquiétudes dans l'âme. Mais ayant passé par les austérités du jeûne et de l'incontinence, j'ai vu soudain que sa rage n'était plus ardente comme auparavant ; et l'ayant cherché, après m'être humilié profondement d'esprit et de cœur, je n'ai plus trouvé en moi ni le lieu de sa retraite, ni la trace de ses violences. »

Ce sont là les propres termes de Saint-Jean Climaque, en son 15e degré, traduits par un élève de Port-Royal, le vénérable Arnaud d'Andilly. Un hom-

me du monde serait excusable d'y trouver une allégorie exprimée avec plus de force que de decence, et tout à la fois de présomption et d'humilité.

Ce démon superbe était, comme je viens de le dire, le grand persécuteur des solitaires : c'est surtout à le dompter qu'ils se croyaient obligés de donner tous leurs soins.

Leurs prédécesseurs dans le paganisme, avaient eu, comme nous l'avons déjà observé, la même idée: mais ils bornaient la privation, soit volontaire, soit forcée, aux individus qui se consacraient, par une vocation spéciale, au service de certains temples. Ils ne pensèrent jamais à recommander au genre humain une pratique qui l'aurait anéanti, si elle était devenue commune, ni à placer au rang des perfections sociales, un renoncement destructif de la société.

C'est ce qu'un zèle trop ardent fit prêcher aux pères de la primitive église. Saint Paul paraît ne permettre le mariage que par condescendance pour la faiblesse humaine et pour éviter le désordre.

Saint Cyprien est un de ceux qui ont le plus cherché à concilier cette discipline sévère et effrayante avec la raison : dans un de ses ouvrages, il avoue que le mariage est bon puisqu'il vient de Dieu ; mais il assure immédiatement après que la continence est encore préférable, et dans un autre écrit, il en rend la raison : c'est qu'elle rend égal aux anges, ou même supérieur, puisqu'elle soutient un combat que ces esprits célestes n'éprouvent point, et une victoire qu'ils ne peuvent remporter.

D'autres théologiens contemporains, ont été bien plus rigoureux. Un Archevêque de Sébaste, nommé Eustache, publiait hautement que le lien conjugal était incompatible avec le salut éternel. Ce prélat était arien furieux, et l'on pourrait croire que le désir d'éblouïr les peuples lui faisait prêcher une morale si pénible ; mais les orthodoxes tenaient le même langage.

Saint-Athanase, le grand adversaire d'Arius, dans son livre sur la virginité, écrit qu'un mari pollue le corps d'une femme. Dans le même ouvrage il s'écrie : O continence, tu es la joie des prophetes, la gloire des apôtres, la vie des anges et la couronne des hommes sanctifiés. Le zèle qui enflammait son cœur ne lui permettait pas de réfléchir que ces exemples pourraient paraître mal choisis. Car enfin presque tous les prophètes et les apôtres avaient des femmes, et quand aux anges, il semble comme l'a très bien observé Saint-Cyprien, que n'ayant pas de corps, il était injustc de les proposer pour modèles, à des hommes qui en avaient un.

Saint-Ambroises enseigne nettement que la virginité est la premiere des vertus. Mais il n'y a aucun des pères qui se soit exprimé avec plus de force sur le sujet, que Saint-Jérôme, dans son livre contre Jovinien ; il compare le mariage à un arbre qui n'a que des racines et des feuilles, et la virginité à un arbre qui outre ses feuilles et ses racines, a encore d'excellents fruits. Il semble que ces deux mots présentent une idée toute contraire, et après il s'écrie, en parlant du devoir conjugal : qu'es-ce

s'il vous plait, qu'une chose qui empêche de prier, qui rend incapable de recevoir le corps de Jésus-Christ ? Tant que je fais les fonctions de mari, je ne fais pas celles de chrétiens.

Ces expressions donneraient à entendre qu'on exigeait alors une continence absolue des époux, pour les admettre à la participation des mystères. Mais peut être était ce moins la discipline générale de l'Église que l'opinion particulière de ce rigoureux Docteur.

Enfin si l'on pense qu'Origène ne crut pouvoir assurer son repos dans ce monde, et son salut dans l'autre qu'en imitant les Pontifes de Cybèle et se flatta d'acquérir des droits certains à la vie éternelle, par cette opération périlleuse, on sentira à quel point l'union des sexes était réprouvée par les anciens Pères, et par les partisans zèlés du Monachisme, dont en effet rien ne combattait plus efficacement les vues.

Une observation à laquelle on ne peut cependant se refuser, c'est que les Prédicateurs d'une morale si détachée des sens, recherchaient avec ardeur la compagnie des femmes, en proscrivant si hautement le mariage chez leurs disciples.

Saint-Paul se plaint que l'aiguillon de la chair lui donnait quelquefois des soufflets. Il menait toujours avec lui dans ses courses pieuses, des sœurs dociles qui l'y défrayaient. C'était pour lui, ou une consolation dans ses travaux, ou des secours pour les conquêtes évangéliques.

Aussi dès le premier siècle, il se répandit un li-

vre où l'on racontait comment cet athlète illustre du christianisme ayant prêché avec feu la chasteté à Iconium, avait tellement frappé l'esprit d'une femme de qualité nommée Thècle, qu'elle s'était décidée à quitter son mari pour suivre l'Apôtre.

Cet ouvrage a depuis été jugé apocriphe : cependant il fallait bien qu'il y eut quelque fondement à cette anecdote, et même que le Père des gentils eût à cette occasion essuyé quelque reproche. Dans sa première au Corinthiens, il se plaint avec humeur des soupçons dont il était l'objet. Il se révolte con tre les privations qu'on voulait lui imposer.

Ne suis-je pas libre, s'écriait il ? ne suis je pas apôtre ? n'ai je pas vu le Seigneur Jésus-Christ (4). N'êtes-vous pas mon ouvrage dans le Seigneur. Et si je ne suis pas apôtre pour les autres, je le suis cependant pour vous : ma défense pour ceux qui m'interrogent, la voici : n'avons nous pas le pouvoir de manger et de boire ? n'avons-nous pas le pouvoir de mêner partout avec nous une sœur femmelette; comme les autres apôtres et les frères du seigneur Céphas ? ou bien moi seul et Barnabas sommes nous privé de faire cela ?

Le chapitre entier est sur un ton chagrin qui paraît très relatif à l'histoire de la belle Thècle, et aux inductions malignes que de méchants esprits permettaient d'en tirer. Quel qu'en soit au reste le sujet, on voit que Saint-Paul n'était pas l'ennemi des femmes, et que soit pour pourvoir à ses besoins temporels, soit pour leur administrer à elles-mêmes les secours spirituels, il les conduisait sans scrupule et sans embarras avec lui.

On peut en dire autant de Saint-Jérôme : on assure que pour réprimer les mouvements de la concupiscence, il était obligé de se meurtrir l'estomac avec des cailloux ; mais il ne renonçait pas cependant à l'alliance paternelle que la raison et la nécessité avaient établie entre un directeur et les filles que la charité lui donnait.

La jeune Castochium, la dévote Fabiola, les veuves Paula et Marcella, furent pendant toute leur vie l'objet de ses tendres soins. Il quitta pour elles son séjour : ce fut pour elles qu'il apprit l'hébreu, qu'il traduisit l'écriture, qu'il passa successivement des rochers de la Palestine, dans le tumulte de Rome.

Son rival, son concurrent, Rufin eut les mêmes complaisances et le même attachement pour la célèbre Mélanie. Il n'y avait point de sacrifice qui leur coûtat, quand il s'agissait de gouverner le sexe, dont lui et ses confrères écartaient avec tant de violence les autres hommes.

Saint-Jérôme a écrit les vies de ces élèves dociles, dont il avait eu le bonheur et la gloire de guider les vertus. Il n'a pû se dissimuler lui même que l'affectation avec laquelle il les comble de louanges, pourrait prêter aux réflections des mondains. Il l'avoue dans la vie de Sainte-Marcella, et il répond qu'il y aurait beaucoup de présomption à lui reprocher d'apprécier le mérite de ces courageuses pénitentes, moins par leur sexe que par la vigueur de leurs âmes D'ailleurs il se justifie par l'exemple de notre Seigneur qui n'exclut jamais les femmes de sa

compagnie, et souffrit toujours qu'elles l'assistassent de leurs biens.

Ajoutons encore qu'au milieu d'une morale si sévère et parmi tant de leçons de pureté, la pratique était déjà loin de la théorie. Les ouvrages des plus chauds défenseurs du célibat fournissent des preuves de la difficulté avec laquelle on surmonte les penchants de la nature.

Saint-Cyprien consulté par Pomponien sur des abus de ce genre, lui répond : vous devez empêcher les vierges d'habiter avec les hommes ; je ne dis pas seulement d'y dormir, mais d'y vivre. Et il ajoute : certainement la jouissance et ses préliminaires, les conversations amoureuses, les embrassements, le spectacle honteux et dégoûtant de deux personnes couchées ensemble, sont le comble de l'opprobre et du crime Si un mari entrant tout-à-coup, voit sa femme couchée avec un autre, ne s'indigne-t-il pas ? n'a-t-il pas quelquefois dans sa fureur recours à son épée ? Combien doit donc s'indigner et se fâcher le Christ notre Seigneur et notre juge, quand il apperçoit une vierge, qui doit lui être consacrée, et exclusivement destinée à sa sainteté, couchée avec un autre.

Saint-Chrisostome va bien plus loin. Les filles qui ont embrassée, dit-il, l'ordre de la virginité, n'en portent que le nom. Elles batifolent, elles rient sans sujet, elles mènent une vie plus délicieuse que les femmes dans les lieux publics... elles renferment des hommes avec elles, et en font leurs amoureux. Enfin il assure que les sages-femmes sont très fré-

quemment appelées dans les maisons de ces sortes de vierges.

Il n'y avait pas encore de grilles, mais les désordres qui accompagnaient déjà l'enfance du monachisme, prouvent le besoin de la cloture, ou l'indiscrétion des engagements qui la nécessitent.

CHAPITRE IV.

DE LA RIGUEUR AVEC LAQUELLE ON EXIGEAIT DES MOINES ORIENTAUX L'ABJURATION DE TOUS LES SENTIMENTS DE LA NATURE, DU DESPOTISME DES ABBÉS ET DE L'ESCLAVAGE DES MOINES.

Ce n'était pas assez pour les fondateurs des cloitres, d'avoir rompu les liens qui unissent les deux sexes, et fait dépendre la possession du ciel d'une stérilité volontaire, jaloux en quelque sorte de maîtriser sans réserve toutes les affections des cœurs qui les prenaient pour guides, ils proscrivaient même sans pitié les attachements les plus innocents. Ils agissaient d'après le plan sur lequel ont été, de

nos jours, réformés ces maisons terribles de la Trappe et Sept-Fonts. Quiconque s'y renfermait devait être censé mort au monde : on ne leur recommandait rien avec plus de scrupule, que l'oubli, le mépris même de ses parents.

Nul n'entrera couronné de gloire dans la chambre nuptiale du paradis, suivant Saint-Jean Climaque, en son second degré, s'il n'accomplit trois renoncements solennels ; le premier à toutes choses, à toutes personnes, à tous parents.... En son troisième dégré, il observe que l'amour de Dieu éteint l'amour des parents, et il va jusqu'à dire que Jésus-Christ nous a enseigné par ses exemples l'aversion innocente que nous devions avoir pour nos proches.

» Que votre père, ajoute-t-il, soit celui qui peut » et qui veut travailler avec vous, pour vous aider à » vous décharger du fardeau de vos péchés : que » votre mère soit la componction qui ait la force » d'effacer de votre âme les taches de vos offences : » que votre frère soit celui qni travaille et qui com- » bat avec vous pour courir ensemble la voie qui mène » au ciel : que votre femme et une femme insépara- » ble de son mari, soit la continuelle méditation de » la mort : que vos enfants bien aimés soient les » gémissements de votre cœur ; que votre esclave » soit votre corps, et vos amis soient les puissances » célestes, qui peuvent vous servir à l'heure de vo- » tre mort, si vous les avez rendus vos amis durant » votre vie. Voilà quelle est la parenté de ceux qui » cherchent le Seigneur. »

C'est après ces maximes peu humaines qu'il ajoute par apostille.

» Ce troisième degré achève la figure et le sym-
» bole de la Trinité très-sainte, et celui qui y sera
» monté ne doit regarder ni à droite ni à gauche. »

Saint-Jérôme n'est pas moins absolu, on peut même dire moins cruel. Ce célèbre directeur de femmes, apologiste du monachisme ou il jouissait des honneurs de fondateur, écrivant à Héliodore, son ami, qui s'était rebuté de la vie du cloître, et l'exhortant à y rentrer, lui parle ainsi :

Quoique votre neveu, encore enfant, se jette à votre cou, quoique votre mère, les cheveux épars, et en déchirant ses vêtements, vous montre les mammelles qui vous ont nourri, quoique votre père se couche sur le seul de la porte ; foulez-le aux pieds pour sortir : volez les yeux secs, à l'étendart de la croix : il n'y a en pareil cas, qu'une espèce de bonté, c'est d'être cruel. Et ne dites pas que vous êtes arrêté par je ne sais quel lien, que vous n'avez pas été nourri par des tigresses d'hircanie, nées du rocher. Tantôt votre sœur voudra vous arrêter par ses caresses, tantôt votre nourrice, aujourd'hui accablée de veillesse, et votre père nourricier, à qui vous devez presque autant qu'à l'auteur de vos jours, vous crient nous allons mourir ; attendez ce moment au moins pour nous ensevelir : peut-être même votre mère avec les peaux pendantes de ses têtons, avec les rides qui lui sillonnent le visage, redoublera ses cris en vous rappelant le vieux bercement de la mammelle ; que vos précepteurs disent, s'ils le veulent ; toute la maison qui penche repose sur vous. L'amour de Dieu et la crainte de la gehenne rompent facilement tous ces liens.

Ce passage n'est assurément pas un modèle de goût. Saint-Jérôme n'excellait pas à faire des peintures agréables ; mais on pardonne plutôt l'image très peu flatteuse de la mère,que le précepte horrible qu'il applique au père décidé à empêcher la fuite de son fils. Il n'y a rien de plus atroce que le mot *per calcatum perge patrem.* L'abominable Tullia, devenue avec justice l'exécration de la postérité, n'a rien dit de plus affreux : n'est-il pas étonnant qu'un père de l'église ait employé pour conseiller une action qu'il croyait vertueuse, une formule déshonorée par l'un des plus révoltants parricides qui aient jamais souillé l'histoire.

Si le désintéressement le plus pur n'avait animé les fondateurs de ces maisons, dont on ne s'ouvrait l'entrée que par le sacrifice absolu de toutes les facultés humaines la rigueur avec laquelle ils l'exigeaient aurait pu devenir suspecte. Jamais la tyrannie la plus farouche n'a exercé, avec ses soldats et ses bourreaux, un despotisme aussi arbitraire, que celui que s'assuraient par persuation, ces instituteurs nommés Abbés, du mot Abba qui signifiait père dans l'Idiôme dont il est tiré. Ces pères spirituels exercaient une autorité temporelle sans bornes sur leurs enfants adoptifs. La vie de ceux-ci,dès qu'ils étaient entrés dans un monastère, ne devait plus être qu'une abnégation de soi-même, un oubli sans réserve de sa propre existence. L'obéissance est le quatrième degré de l'échelle de Jean Calimaque. En voici selon lui, la définition et les avantages.

« L'obéissance est un parfait renoncement à son
» âme propre, lequel on fait voir à l'extérieur par
» les actions du corps : ou bien, selon une expres-
» sion contraire, l'obéissance est la mortification
» du corps, subsistante avec la vie de l'esprit. L'o-
» béissance est un mouvement simple par lequel
» nous agissons sans discernement : c'est une mort
» volontaire, c'est une vie exempte de toute curiosi-
» té, c'est une assurance dans le péril ; c'est une
» exellente excuse, lorsqu'on ira comparaître de-
» vant Dieu quoiqu'on ne l'ait point prémédité du-
» rant cette vie, c'est un affranchissement de
» la crainte de la mort, c'est une navigation sûre,
» et un voyage qu'on fait en dormant. L'obéissance
» met la propre volonté dans le tombeau, et ressus-
» cite l'humilité : celui qui est vraiment obéissant,
» ne forme non plus de contradiction ni de discer-
» nement dans les choses qui sont bonnes, ou dans
» celles qui semblent mauvaises, que s'il était mort ;
» et celui qui aura fait mourrir son âme de cette
» mort sainte, n'aura pas sujet de craindre lorsqu'il
» rendra compte à Dieu de toutes ses actions. Enfin
» l'obéissance est une renonciation que l'on fait au
» discernement, par une plénitude de dicernement »

Soyons de bonne foi, avouons seulement que s'il s'était trouvé un semblable passage dans les constitutions des moines modernes, dans celles des Jésuites, par exemple, il n'y a point de conséquence qu'il ne fût permis d'en tirer. Cette assurance dans le péril, cette injonction d'exécuter les ordres d'un supérieur, sans se permettre même d'examiner si les cho-

ses commandées sont bonnes ou mauvaises, serait susceptible d'une bien affrayante interprétation, si l'on voulait l'apprécier avec la même sévérité qu'on a mise de nos jours dans la discussion des principes de la société de Jésus.

Dans le même endroit Saint-Jean Climaque raconte l'histoire d'un solitaire nommé Isidore, qui pour être agrégé dans le couvent des pénitents, dit à l'Abbé : Très-Saint Père je me donne à vous pour vous être aussi soumis que le fer au forgeron, et aussitôt, pour le mettre sur l'enclume, dit l'auteur, le très-saint-père lui ordonna de se tenir pendant sept ans à la porte du cloître et de dire à tous ceux qui entreraient ou sortiraient, je vous supplie de prier pour moi, parce que mon âme est malade d'épilepsie. Ce n'est qu'après cette longue épreuve qu'il obtint d'être admis au grade de frère : Certainement la comparaison du fer mobile au gré du taillandier qui le met en œuvre, vaut bien celle du bâton de l'aveugle qui a tant scandalisé.

Un autre Abba, voyant un novice qui se présentait, planta en terre un bâton sec et sans écorce, qu'il tenait à la main : il lui donna pour épreuve, la tâche de l'arroser sans cesse jusqu'à ce qu'il eût poussé des feuilles et des fleurs. Le récipendiaire vaqua sérieusement, pendant trois ans, à cet intéressant ministère, et enfin Dieu, touché de sa persévérance, ressuscita le bâton, qui se trouva un matin devenu le plus bel arbre du monde.

D'après ces étranges principes on ne doit pas être étonné qu'il se soit établi une jurisprudence bien plus

étrange encore au sujet des moines et que les habitants des cloîtres aient été placés par les jurisconsultes au rang des esclaves. (5) Ils devenaient une partie du couvent, ou plutôt de l'abbé, à qui tout appartenait, et il en est encore de même aujourd'hui. Les vœux, que leur législation exige, sont une véritable servitude puisque tous les avantages sont d'un côté et tous les sacrifices de l'autre, puisque la partie qui donne ne reçoit rien et que celle qui reçoit ne donne rien; puisqu'il n'y a point de prix stipulé pour la liberté à laquelle l'initié renonce, et que les monarques tondus, au profit de qui a été institué cette milice, abusent comme les despotes de la terre, d'un consentement surpris ou arraché, pour s'approprier éternellement les bras, le sang, la vie, l'être entier du malheureux qui l'a donné.

C'est d'après cette considération, s'il faut en croire quelques écrivains, que s'est introduit dans les cloîtres l'usage de porter la tête rase. C'était chez les anciens, dit-on, comme on le sait, la marque de l'esclavage. Voilà pourquoi nos ancêtres étaient si jaloux de conserver leurs cheveux longs. Les abbés regardant leurs nouveaux sujets comme des serfs vendus, dont le domaine leur était transféré, durent chercher à leur imprimer le sceau de l'état auquel ils les reduisaient, et ceux-ci, dans la ferveur qui leur faisait espérer dans l'autre vie des récompenses proportionnées aux humiliations qu'ils auraient dévorées dans celle-ci, durent accepter sans peine une flétrissure qui augmentait leurs mérites.

Saint-Jérôme dans sa lettre à Sabinien, donne à

cette opération une autre origine. Il prétend qu'elle était nécessaire, par la malpropreté à laquelle le désir de mortifier leur sens engageait les moines, et il dit naïvement que cela les rendait moins sujet aux piqûres des petits animaux qui ont coutume de s'engendrer entre la peau et le poil. Il ne parle à la vérité que des filles, mais le régime étant le même pour les deux sexes, l'inconvénient ou l'utilité du rasoir étaient les mêmes aussi. Si les nonnes ou les diaconesses sacrifiant leurs cheveux à la crainte de ces insectes incommodes, on ne voit pas pourquoi les cénobites, les anachorètes, qui assurément ne se peignait pas davantage en auraient été exceptés.

CHAPITRE V.

MULTIPLICATION DES MONASTÈRES DANS L'ORIENT, PRODIGES OPÉRÉS PAR LES MOINES.

A n'en juger que par les apparences, on n'aurait pas pensé que de pareilles institutions pussent se soutenir. On n'aurait pas cru que des maîtres si durs pussent faire beaucoup de prosélites. Cependant d'après la marche ordinaire de l'esprit humain, cet

excès de rigueur fut précisément ce qui leur procura une foule de sectateurs.

On embrassa avec transport un joug que la première ferveur s'étudiait à appesantir. Rien n'était difficile : rien n'était rude dans ces commencements. On se macérait, on se mortifiait par une sainte émulation ; chaque monastère mettait sa gloire à avoir des athlètes qui firent s'il est permis de le dire, les plus prodigieux tours de force dans ce très pénible et très respectable jeu.

Ils se faisaient même entre eux des espèces de défis. Les combattants les plus célèbres se déguisaient : ils se rendaient incognito chez leurs adversaires ; ils les étonnaient par quelques traits extraordinaires de mortification, et se dérobant sur le champ à leurs yeux, ils retournaient jouir dans leur ancienne retraite, de la surprise et de l'humiliation des vaincus.

Saint Macaire d'Alexandrie, par exemple, ayant apprit qu'un solitaire ne mangait qu'une livre de pain par jour, se proposa d'observer une continance encore plus grande. Pour cela il cassa un pain en plusieurs morceaux. Il les mit dans une bouteille et ne mangeait chaque jour que ce qu'il pouvait en retirer en une fois avec le bout des doigts. A la vérité l'auteur, qui raconte cette anecdote, a oublié de nous apprendre la mesure du col de la bouteille et sa profondeur ! ce qui aurait été nécessaire pour bien apprécier le jeûne de Saint-Macaire. Mais sans ces connaissances, il est aisé de juger qu'il devait être rigoureux, puisqu'on y mettait tant d'appareil.

Une autre fois il entend dire qu'à Tabennes on menait une vie extrêmement mortifiée. Aussitôt il se déguise en manœuvre, il se rend à Tabennes ; il demande à y être admis : le Saint Abbé Pacome le rebute d'abord, par ce qu'il lui paraît incapable de soutenir les austérités de la maison. Le saint qui savait bien ce qui devait arriver, insiste et promet qu'il consent d'être chassé s'il ne jeûne pas aussi rigoureusement que les autres, enfin on l'admet après les plus grands difficultés.

Le carême étant venu, le saint s'informa adroitement des espèces de pénitence que chacun des plus illustres avait adoptées. Il apprend que les uns se proposent de ne manger qu'une fois par jour, d'autres qu'une fois en deux jours, d'autres une fois en cinq, d'autres passer la nuit debout, et le jour à travailler. D'après ces instructions, il se place tout seul dans un coin et y passe le carême entier sans parler, sans changer d'attitude, sans boire, sans manger, et sans cesser de faire des nattes de feuilles. Seulement il prenait le dimanche quelques feuilles de choux cru, pour laisser croire qu'il mangeait quelque chose.

Ces pieux reclus, tout dévots, tout supérieurs qu'ils auraient du être aux petites passions, furent sensibles à la jalousie. Ils ne purent pardonner à l'étranger un tel effort. Ils murmurèrent avec tant de vivacité, que l'Abbé Pacome, après l'avoir remercié d'être venu donner à ses moines une leçon capable de les rendre modestes, le pria de sortir du couvent au plus vite, et de n'y jamais rentrer.

Saint Hilarion, Saint-Antoine, Saint-Nil et beaucoup d'autres, étaient aussi des prodiges que l'on ne se lassait point de vanter, surtout dans les établissements qu'ils avaient fondés. Ceux mêmes qui n'approchaient que de très loin de la vigueur de leurs modèles, s'honoraient de leurs succès. Ils se glorifiaient d'appartenir à tel ou tel désert, qui renfermait un guerrier connu par de plus brillants exploits en ce genre. On accourait de toutes parts, d'abords pour admirer, et ensuite pour essayer de les imiter. Les vastes solitudes de la Thébaïde se remplissaient d'Anachorètes, qui croyaient honorer la divinité, en défigurant son bel ouvrage.

Le sexe même voulut prendre part à cette gloire coûteuse. Des femmes quittèrent leurs maris, et le soin de leurs ménages, pour se consacrer aussi sans réserve à une contemplation visive.

Des filles coururent apprendre de ces pénitents célèbres l'art de mortifier leurs sens. Elles se livrèrent à leur exemple à des austérités qui paraîtraient incroyables, si l'on ne savait quelle force donne au corps la faiblesse de l'esprit.

On leur donnait différents noms. Comme on appelait les moines Cénobites, Anachorètes, etc., on appelait les femmes, Vierges, Nonnes, Moinesses. Saint-Basile au livre de la virginité les désigne même par le mot Prêtresses. Les nonnes étaient celles qui se dévouaient à la vie monastique après avoir essayé du mariage, comme nous l'apprend Saint-Jérôme, lettre à Eustochium. On les appela même vestales.

On parle d'une ville peuplée presque toute entière

de ces étranges habitants (6) Cassien, qui dit l'avoir vue, l'appelle le miracle de l'Egypte, et a raison. On y comptait, à ce qu'il assure, dix mille vierges, et vingt mille moines, vivants ensemble ; les uns dehors les murs, les autres dedans, et n'ayant ensemble de communication que celle des âmes.

On ne voyait entre eux ni disputes, ni jalousie, ni conversations, ni aucune espèce d'occupation profane ; le seul bruit qu'on entendait dans cette demeure fortunée, était celui des soupirs de tant de cœurs enflammés de l'amour divin. On n'y avait qu'une affaire, celle de chanter les louages du Dieu qu'on y adorait.

Un des moyens qui furent le plus utilement employés pour en éteindre la célébrité, c'est le récit des prodiges opérés journellement par les héros du silence et de la retraite. Si l'on en croit les récits de leurs panégyristes, ils se jouaient réellement de la nature. Ils arrêtaient du bout du doigt les plus furieuses inondations. Ils guérissaient les malades, ils ressuscitaient les morts, ils éclipsaient toutes les merveilles que l'évangile a dit de Jésus Christ, et les disciples l'emportaient autant en ce genre, sur leur maitre, qu'ils lui étaient inférieurs dans tout le reste.

On regrette, il est vrai, que ces récits édifiants n'aient pas été soumis à une critique un peu judicieuse, et que pour y ajouter foi, il faille autant de crédulité dans les lecteurs qu'il y a eu de simplicité dans les écrivains. Si l'auteur de la nature a bien voulu quelquefois suspendre le cours de l'univers et

des choses à la prière des hommes distingués par leur vertu, il ne l'a fait, sans doute, que pour établir de grandes vérités et constater des dogmes utiles au genre humain. Mais de quel usage peuvent être ceux-ci?

Une hyènne apporte son petit aveugle, à Saint-Macaire. Celui-ci crache sur les yeux du petit monstre qui aussitôt voit clair. Le lendemain la hyènne reconnaissante apporte au médecin une peau de brebis. Le solitaire lui dit gravement : tu n'as pas de troupeau pour te procurer ce que tu veux me donner là. Il faut que tu aie volé quelqu'un. Je n'en veux point.

La bête polie, et fachée du refus, se met à genoux. Elle baisse la tête. Elle dit par geste combien elle est humiliée de l'horreur qu'à ce grand personnage pour sa reconnaissance. Alors Saint-Macaire lui dit: je n'accepterai ton présent qu'à condition que tu promettras de ne plus faire de tort aux pauvres en dévorant leurs brebis. La hyènne fit alors signe de la tête qu'elle se soumettait à la condition, et le saint prit la peau, qu'il donna depuis à l'illustre Mélanie, qui, comme on peut penser, en faisait grand cas. Il faut avouer que tout ce dialogue est plus édifiant que croyable.

Saint-Jacques de Nisibe passa auprès d'une fontaine où de jeunes filles lavaient du linge. Elles avaient leurs jupons troussés et la tête découverte : cela parut insolent au viellard, qui maudit la fontaine et les lavandières. Aussitôt l'eau disparut, et les beaux cheveux noirs de ces filles se trouvèrent aussi blancs que si elles avaient eu cent ans.

On tâcha d'appaiser le colérique Anachorète. Il fit bien renaître la fontaine; mais les filles n'ayant jamais osé se remontrer il ne jugea pas à propos de leur faire grâce. Elles passèrent le reste de leur vie avec les signes anticipés de la caducité. Théodoret, qui rapporte cette histoire, observe que Saint-Jacques fit voir en cela autant de douceur que de puissance. Car enfin, dit ce judicieux évêque il aurait pu, d'après Elisée appeler des ours pour chatier cette jeunesse impudente.

Un autre saint nommé Paul le simple parce qu'il avait un esprit fort ingénu, et une raison très-docile, était parvenu au degré de sainteté qui donne le pouvoir de chasser les démons. Il faisait tous les jours usage de sa puissance. Mais une fois on lui amena un possédé qui résista à ses ordres. Alors Paul dit à Dieu, ainsi qu'un enfant qui se dépite : en vérité si vous ne le guérissez, je ne mangerai d'aujourd'hui; et aussitôt comme si Dieu eût eu peur de déplaire à une personne qui lui était si chère, le démon s'enfuit.

C'est Ruffin qui raconte cette merveille, et ce sont là ses propres termes. Je suis bien loin de vouloir scandaliser les fidèles, en remettant sous leurs yeux les traits d'une crédulité peu délicate; mais on aurait plus sûrement travaillé à leur édification en les supprimant.

C'est surtout à l'article des tentations du diable que les histoires des pères du désert sont remplies des plus étonnantes merveilles. On voit une espèce de joute perpétuelle établie entre les bienheureux

martyrs de la pénitence et l'esprit reprouvé. La scène n'est pas toujours triste. Le diable s'égaie quelquéfois ; s'il battait les uns jusqu'à les laisser pour morts, s'il tâchait d'épouvanter les autres ; il y en avait avec lesquels il se bornait au badinage le plus innocent.

Saint-Abraham étant à souper, un démon vint dans sa cellule sous la figure d'un jeune garçon, tâcha de renverser son pot à l'eau. Le saint fut plus adroit, il tint le pot bien ferme, contitua à souper dans cette attitude, et le diable fut pris pour dupe. C'est Saint Ephrem, diacre, qui nous a conservé cette anecdote.

L'abbé Pacome, quoique fondateur d'ordre, quoiqu'instituteur illustre, n'était pas plus à l'abri des illusions badines de Satan. Une fois qu'il méditait profondément, une grosse troupe de diables attachèrent une infinité de cordes à une feuille, et se mirent à la tirer avec autant de mouvements et d'efforts que s'il s'était agi de soulever une masse énorme. Souvent quand il se rendait à son couvent, les malins esprits se déguisaient en soldats, en huissiers, et ils couraient devant lui en criant place, à l'homme de Dieu. Ce badinage ridicule n'était pas fait pour remplir les livres, où d'ailleurs on trouve les leçons les plus touchantes de tempérance, de modestie, et de recueillement.

La plus vraisemblable des tentations, comme la plus fréquente à laquelle ces saints reclus étaient exposés, c'était celle de la concupiscence. Ils croyaient voir sans cesse de belles femmes nues,

qui travaillaient à exciter leurs désirs, et qui les tentaient dans des alarmes perpétuelles. Ils assuraient que c'étaient des démons qui venaient les éprouver sous cette forme séduisante. Mais l'intervention de l'esprit malin ne paraît pas avoir été nécessaire. Pour produire, dans ces cerveaux desséchés par le jeûne, de semblables fantômes, peut-être suffisait-il du dérangement que leur régime y devait nécessairement causer. Ces imaginations exaltées devaient avoir toujours présents les objets mêmes qu'ils redoutaient. Il était fort naturel q .e s'entendant sans cesse prêcher d'éviter les femmes, ils crussent toujours être poursuivis par des spectres qui les leur représentaient.

Une réflexion bien singulière et qui doit un peu détruire ces recueils d'apparitions, de miracles, ou puériles, ou superflus, c'est que Saint-Jean Climaque n'en cite pas un. Son ouvrage est un monument érigé à la gloire du monachisme, et destiné a en faciliter la pratique. Or, on n'y voit rien que de raisonnable, rien qui surpasse les forces des têtes humaines, une fois allumées par l'enthousiasme. Les trente dégrés sont des vertus, et non pas des prodiges. Il enseigne l'art de monter au ciel, et non celui d'étonner la terre, ou de subjuger la nature.

Quoiqu'il en soit, au reste, en retranchant de ces relations tout ce qu'une raison éclairée ne peut ni ne doit admettre, on y trouve encore de grands sujets d'admiration. On n'y envisage qu'avec surprise tant de cénobites dévoués à l'inaction la plus pénible, condamnés par un choix volontaire, à passer

leur vie dans une oisiveté rigoureuse, et occupés uniquement à se traiter eux-mêmes comme ils auraient pu l'être par leurs plus cruels ennemis.

CHAPITRE VI.

RELÂCHEMENT DES MOINES EN ORIENT; TROUBLES QU'ILS OCCASIONNENT; ATTENTATS QU'ILS COMMETTENT.

Peu à peu la perfection même qu'ambitionnaient ces martyrs volontaires de la pénitence, produit le relâchement. Toutes choses humaines sont capables d'un certain degré de tension, passé lequel elles s'affaiblissent.

Il était impossible qu'une si prodigieuse docilité ne donnât quelquefois aux supérieurs la tentation d'en abuser, il l'était encore plus que sa pratique trop souvent exigée n'en dégoutât à la fin les inférieurs.

C'est ce qui arriva. L'indissolubilité même de leurs vœux, leur donna l'envie de les rompre. La vue de ces cachots, auxquels ils s'étaient d'abord condamnés avec joie, leur devint insupportable. Ils s'irritèrent contre leurs chaînes, comme les animaux féroces et mal apprivoisés, mordent dans de certains

instants, les barreaux de la cage où on les renferme.

Bientôt ils parvinrent à les briser sous les différents prétextes. Le plus honnête, et le plus souvent employé, était de prêcher la religion, de réchauffer, par des exemples de ferveur, le zèle des séculiers trop prompt à se refroidir. Au moyen de ce voile favorable les moines franchirent leur clôture. Ils se répandirent dans toute l'Asie : mais ce fut pour y chercher ce monde qu'ils avaient juré de haïr.

Ils sollicitèrent des legs et des testaments. Ils attachèrent de la gloire sur la terre, et des récompenses dans le ciel aux titres de fondateurs, de bienfaiteurs. Ils introduisirent ce système singulier, qui fit des particuliers pauvres, et des maisons riches. Chacun d'eux à part, crut être en droit de s'enorgueillir d'une indigence que les trésors communs rendaient supportable. Devenus, par la libéralité des fidèles, possesseurs des plus beaux biens, ils perdirent de vue la pauvreté, la simplicité réelle de leurs instituts.

Leur importunité allait au point que dès le quatrième siècle on fut obligé de porter des lois pour leur enjoindre de garder leurs serments, et les repousser dans ces asiles, où ils s'ennuyaient de n'avoir que Dieu pour témoin de leur vertu. Mais ces lois, mal exécutées, oubliées, ou même révoquées par leurs auteurs, et contredites depuis par d'autres souverains aussi faibles et moins éclairés, n'apportèrent aucun obstacle à la multiplication des maisons religieuses.

Théodose les avait redoutées. Justinien le plus grand des compilateurs, et par conséquent le plus petit des princes, les favorisa de tout son pouvoir. Il existe encore des lois authentiques émanées de lui, qui permettent à un couvent de s'approprier tout le bien d'un moine qui s'y consacre. Si le repentir prend ensuite au malheureux, et désire de recouvrir sa liberté, le législateur veut que le bien reste au monastère, et que le déserteur soit puni comme un esclave fugitif. Les Novelles sont pleines de lois aussi favorables aux cloîtres, mais aussi contraires à la saine politique, et à tous les principes d'un bon gouvernement.

La novelle 123 défend aux pères de s'opposer à la profession de leurs enfants. Le chap. II de la novelle 5 autorise les abbés à refugier les esclaves, et à les garder même malgré la réclamation du maître, pourvu qu'ils ne soient convaincus ni de vol, ni de crimes honteux, et qu'ils aient un air honnête et doux. C'était renverser la société de fond en comble, et même en cas de vol, si l'esclave fugitif à fait son noviciat de trois ans, cette novelle ne permet à son maître ni de le faire punir, ni même de le réclamer.

Le chap. V de la même novelle réduit la légitime des enfants d'un père qui se fait moine, à un quart de son bien. Le reste appartient au monastère : loi ridicule, absurde, et dérivée cependant du droit romain. qui laissait aux pères un domaine absolu de propriété sur leurs biens. Justinien, comme on l'a dit dans la Théorie des Lois, est le premier qui y ait donné atteinte. Mais il est singulier qu'il l'ait res-

pectée à l'égard d'un établissement aussi nouveau que le monachisme.

Si l'on joint à ces biens apportés par les moines qui quittaient le monde, les successions, les legs de toute espèce que les maisons étaient habiles à recevoir, les aumônes abondantes, les libéralités des âmes pieuses, qui prennent sur elles le soin de justifier la Providence en faveur de ceux qui s'y abandonnent sans réserve, on ne sera pas étonné de trouver, dès les premiers siècles, une opulence prodigieuse concentrée dans les cloîtres.

De plus, l'extérieur négligé de leurs habitants, la réputation de l'austérité des fondateurs, donnant plus de poids à leurs paroles, ils surpassèrent bientôt en crédit, comme en richesses, le clergé séculier qui les avait favorisés et soutenus. En peu de temps celui-ci trouva des rivaux puissants dans les successeurs de ces hommes qui avaient fui au fond des déserts pour éviter l'orgueil, qui ne s'étaient réservé qu'une hache pour abattre des arbres, un hoiau pour défricher la terre, et une discipline pour dompter la révolte de leurs sens.

Par une fatalité malheureuse, depuis cet instant ils n'eurent presque plus que des vertus inutiles, et des troubles dans presque tous les conciles, où on daigna les admettre. Ils en causèrent même de terribles de sang-froid, dans les villes paisibles, où leurs emportements n'avaient pas encore, pour exclure la pompe, l'appareil de ces grandes assemblées, qui échauffent si fortement les esprits factieux.

Ils y paraissaient à la tête de toutes les émeutes; ils sonnaient la charge, et se distinguaient par des fureurs plus criantes, par des barbaries plus atroces. Ils étaient déjà à la solde du fanatisme, et marquaient presque chaque année par des assassinats ou des incendies.

On les vit sous le St-Evêque Cyrille sacrifier à sa vengeance dans Alexandrie une femme respectable par ses talents. Ils la mirent en pièces de leurs propres mains, uniquement parce qu'elle était amie du gouverneur, qui ne l'était pas de l'évêque.

Ils firent craindre au gouverneur lui-même un sort aussi triste; un d'entre eux lui cassa la tête d'un coup de pierre. Le moine assassin ayant été pris, fut condamné juridiquement et exécuté. Le prélat le fit enlever du gibet, et voulut lui décerner les honneurs que l'on rendait à la mémoire des martyrs.

Peu de temps auparavant, à Callinique dans l'Osroëne, ils pillèrent une église de Valentiniens, et ensuite ils y mirent le feu, parce qu'une troupe de ces hérétiques ne s'était pas arrêtée devant une de leurs processions. L'évêque convaincu d'avoir trempé dans cet attentat, fut condamné à rebâtir l'église, et les moines à l'indemniser du pillage qu'ils avaient fait.

Le fameux St-Ambroise se récria contre ce jugement trop doux, comme étant la plus cruelle injustice Il prit le parti de l'évêque turbulent, et des moines incendiaires. Il soutint que l'empereur ne leur devait à tous que des ménagements et du res-

pect. Il prétendit qu'il n'y avait pas grand mal à avoir brulé un église d'hérétiques dans une petite ville, et que le repos de quelques misérables Valentiniens ne devait pas entrer en comparaison avec les prérogatives du clergé et de l'honneur de l'ordre monastique.

Théodose, alors empereur, daigna se justifier. Il représenta que l'intérêt public demandait un exemple : il se servit de ces terribles paroles : « Les moines commettent trop de crimes. » Le prélat n'en fut pas moins inflexible : il persista toujours à exiger la cassation de la sentence, et ne voulut commencer la messe pour l'empereur, qu'après l'avoir obtenue.

Ambroise et Cyrille sont au nombre des hommes vertueux dont nous révérons la mémoire ; ce sont d'autres actions que celles-là sans doute qui leur ont valu le titre de saints. Il ne faut pas confondre ces ministres zélés de la religion, avec les moines qui croyaient les servir par des barbaries si effrénées. Mais enfin elles se commettaient sous leurs yeux, avec leur applaudissement, si ce n'était pas par leurs ordres : et ces excès que l'autorité civile était forcée de laisser impunis, prouvent combien leurs auteurs étaient dès-lors puissants et dangereux.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans ce temps-là même on leur donnait le nom de philosophes. C'est ce qui se voit par les écrits de St-Jean Chrysostômes, de Sozomène, et de plusieurs autres écrivains écclésiastiques. Les chrétiens voulaient ap-

paremment opposer ces diverses générations de moines, aux sectes multipliées des philosophes payens, cela même confirme ce que j'ai dit de l'origine commune des uns et des autres.

CHAPITRE VII

AIGREUR QUE DONNAIT L'HABITUDE DU CLOITRE AUX MOINES ORIENTAUX QUI EN SORTAIENT POUR OCCUPER DE GRANDES PLACES DANS L'ÉGLISE ; SOURCE DE LA POLITIQUE QUI LES Y APPELLAIT.

L'histoire cclésiastique de ces temps là nous offre bien des évêques indignes de leur caractère, et qui abusaient de leur dignité, pour se livrer plus impunément à des intrigues, ou à des violences. C'est une chose remarquable que les plus emportés, les plus indiscrets d'entre eux, fussent positivement ceux dont la promotion avait été précédée d'un long séjour dans le cloître.

Il n'y a guère de prélat plus célèbre dans l'antiquité chrétienne, que St-Jean Chrysostôme. Il avait des vertus, et de l'éloquence : mais c'étaient

des vertus amères, et une éloquence pleine de fiel. Il avait passé sa jeunesse au monastère : il s'était même rendu le panégyriste de la vie cénobitique : il en avait fait l'éloge dans un ouvrage exprès, où il assure que son but était d'amortir les passions et de rendre l'homme maître de ses sens.

Il ne parut guère qu'elle eut produit cet effet sur lui. Du moment qu'il se vit transporté sur le siége épiscopal de la seconde ville de l'empire, son imagination toute de feu, son caractère inflexible, ne lui permirent d'écouter ni la prudence, ni même les ordres de l'Evangile. Pour le soutien de la vérité, il blessait les premières règles du christianisme, qui recommande sur tout la soumission aux princes, et le respect pour le gouvernement.

L'impératrice Eudoxie avait tort, sans doute, de protéger les hérétiques contre lui ; mais avait il raison de déployer publiquement, contre elle, dans ses homélies, la fureur la plus outrageuse et la plus indécente ? Il vivait sous les yeux de la cour, à Constantinople, dans une ville sujette aux séditions, ou sa cause en avait déjà excité plusieurs, et il criait en pleine chair : « Oui, Jesabel vit encore : elle persécute Elie. Hérodiade demande la tête de Jean.

Ces allusions odieuses sont elles le langage de la vérité; du disciple d'un Dieu qui priait sur la croix pour ses bourreaux ?

On l'exila : mais dans quel pays du monde une pareille insolence serait-elle restée impunie ? Les auteurs écclésiastiques se sont récriés contre la dureté avec laquelle on le traita pendant la route, sur

la barbarie de ses gardes, sur beaucoup d'autres choses dont ses propres lettres prouvent pourtant qu'il y a beaucoup à rebàttre : mais en vérité, s'il y a quelque chose de surprenant dans la conduite d'une femme toute puissante, et si cruellement insultée, c'est l'excès de l'indulgence, et non celui de la rigueur. Quelle était la douceur de ce gouvernement, où l'on se contentait de réléguer un prêtre séditieux, à qui partout ailleurs on aurait ôté la vie dans les supplices ?

Il est plus que probable que c'était dans le cloître qu'il avait puisé cette âpreté indiscrète. C'est parmi les moines dont il avait tant fait l'éloge, qu'il avait appris à se livrer à des emportements si furieux, que sa vertu même ne pouvait dompter.

Il en était de même de tous ceux que le hasard tirait de ces asiles obscurs pour les produire au grand jour. La sévérité du cloître les avait rendus inhumains ; la privation des plaisirs avait fortifié chez eux l'ambition qui, dit un écrivain célèbre, s'affermit dans un cœur par le sacrifice des autres passions ; ils causèrent longtemps à ce malheureux empire grec, déchiré au dehors par les incursions des barbares, et fatigué au dedans par des disputes ecclésiastiques, des guerres moins cruelles en apparence, et non moins funestes en effet.

Elles armaient les citoyens les uns contre les autres pour les sujets les plus frivoles, et quelquefois les plus ridicules. On sait avec quelle chaleur se débattaient alors dans toute l'Asie, des questions qui seront à jamais la honte de l'esprit humain, et qui

seraient un exemple unique de sa faiblesse, si dans des temps postérieurs, comme nous le dirons plus bas, on ne les avait imitées et surpassées parmi nous.

Ce qu'il y avait de plus déplorable, c'est que ces disputes absurdes produisaient des factions violentes dans l'état. On argumentait avec appareil, et les thèses finissaient presque toujours par des émeutes. Or, c'étaient des moines qui, devenus prêtres, ou même évêques, donnaient le signal de ces dissentions théologiques et civiles. Une politique intéressée les tirait du cloître, pour les décorer du sacerdoce et de la mître. C'étaient des soldats que l'on armait pour s'en servir dans les combats dont l'église était le théâtre.

Ce fut surtout contre l'arianisme que l'on commenca plus utillement à employer cette ressource. Jésus-Christ n'ayant rien dit de sa consubstantiabilité, ce mystère n'ayant pas été révélé dans les écritures, le Dieu fait homme ayant au contraire dit en propres termes : « Mon père est plus grand que moi ; » un diacre d'Alexandrie prétendit défendre la foi orthodoxe et la raison en admettant une subordination entre les personnes divines : Arius soutint que le Fils n'était pas aussi ancien que le Père, que le second était inférieur au premier, et qu'il y avait quelque différence entre l'être engendrant et l'être engendré.

Arius avait une réputation d'éloquence, et par conséquent des rivaux. Un autre diacre, nommé Athanase, qui était éloquent aussi, soutint que le

Verbe était Dieu, éternel comme son Père consubstantiel.

Le patriarche Alexandre, siégeant alors dans la Métropole de l'Égypte, protecteur zélé d'Athanase, anathématisa Arius dans deux conciles provinciaux.

Celui-ci eut pour lui la moitié de l'empire, les courtisans et tous les esprits paisibles et conséquents, qui croyaient mal à propos voir dans sa doctrine une logique plus exacte, et plus intelligible que dans celle de ses adversaires. Mais Athanase et son parti eurent pour eux le peuple, les dévots, les imaginations ardentes que le merveilleux subjugue, et à qui par conséquent la consubstantiabilité devait convenir davantage, indépendamment des raisons qui la démontrent. Ils eurent surtout l'adresse de s'attacher les moines.

On avait déjà sentide quel poids pouvaient être dans des disputes ces esprits factieux, accoutumés à oublier les intérets de leur patrie, détachés de tous les préjugés qui peuvent enchaîner des citoyens, et familiarisés avec l'habitude non-seulement de se laisser gouverner, mais même de soutenir sans examen les opinions qu'avaient embrassé leurs chefs.

L'espérance de sortir de la servitude du cloître, en faisait, lors même qu'ils y restaient, les défenseurs impitoyables de la divinité du Christ. Armés du respect des peuples, de la réputation de leurs miracles, ils bravaient l'autorité séculière. Appuyés par l'autorité ecclésiastique, dont ils étaient les instruments, ils influèrent prodigieusement sur les

conciles et sur toutes les assemblées de ces temps là.

Les Ariens à leur tour, en prirent aussi à leur solde, et cette conduite, imitée depuis par tous les sectaires, de part et d'autre, ne fit que rendre plus longs, plus violents, plus dangereux, tous les incendies qui embrassaient l'église.

Les moines étaient précisément comme ces nations chez lesquelles les puissances belligérantes vont, à prix d'argent, lever des soldats. Il n'y avait point de querelles où la vérité et l'erreur ne fussent soutenues par des mains sorties des cloîtres.

On entendait un nommé Barsaba, partisan zélé d'Eutychès, dire hautement dans le concile d'Ephèse : « S'il y a quelqu'un ici qui soutienne les deux natures, il faut le couper en deux. »

Ce n'était-là qu'une menace ; mais au concile de Chalcedoine, il la réalisa. Le moine fougueux ne cessa de troubler et de scandaliser l'assemblée par ses violences, et comme si la ville et le synode n'avaient pas été un théâtre suffisant, on le vit, à la tête d'une troupe de moines séditieux, parcourir toute la Syrie, et y poursuivre à main armée les évêques du parti opposé.

Le pape Léon écrivit aux cénobites de la Palestine qu'il était affligé d'apprendre à quel point ils s'éloignaient de la doctrine évangélique et apostolique, en troublant des villes par des séditions, en portant le désordre dans les églises, en injuriant, et même en tuant les prêtres.

Si leur fanatisme se signalait ainsi en faveur

d'Eutychès, leurs confrères ne se montraient pas moins ardents pour la défense de St-Cyrille, l'indomptable ennemi de Nestorius. Cet évêque d'Alexandrie ayant été à son tour déposé par les partisants de l'évêque de Constantinople, qu'il avait d'abord fait condamner, on vit s'ouvrir tous les monastères de la ville, et tous les moines en sortir en procession. Un vieil abbé nommé Dalinace, qui n'était pas sorti depuis quarante-huit ans, se mit à leur tête.

Ils marchèrent ainsi sur deux lignes, chantant des psaumes en deux parties, jusqu'au palais impérial. Le peuple s'attroupait et les suivait. Les abbés entrèrent auprès de l'empereur, et le reste du cortège demeura dans la rue continuant à psalmodier ; mais si le prince ne les avait pas satisfaits, ces chants paisibles se seraient bientôt changés en cris de fureur, et ces troupes d'anachorètes désarmés, seraient devenues des bataillons, dont il aurait été impossible de contenir la rage.

Tel fut désormais l'usage et l'emploi de presque tous les moines. Ceux d'entre eux qu'un véritable désir de faire leur salut avait conduits dans le cloître, y restaient ignorés. Ceux au contraire qui, oubliant les devoirs de leur état, ne rougissaient point de paraître dans les cours, ceux qui y montraient avec audace un habit fait pour inspirer la modestie et l'humiliation, n'y causaient guère que du mal.

Ils s'abandonnaient à une espèce de théologie épineuse, qui, sans rien éclaircir du fond de la religion, fournissait une force intarissable de querel-

les et de disputes. Flattant l'amour-propre des princes et toutes les personnes puissantes; caressant, autorisant leurs faiblesses, ou heurtant leurs passions avec une raideur non moins passionnée, enfin ébranlant l'état par des manœuvres dont on ne se défiait point assez, ils ont mérité d'être mis au nombre des causes qui préparent la ruine entière de l'empire grec.

CHAPITRE VIII.

Seconde époque du monachisme.

INTRODUCTION DES MOINES EN OCCIDENT.

S[t] BENOIT PREMIER FONDATEUR.

Dès le quatrième siècle, les moines étaient donc déjà fameux en Asie : ils y jouaient un rôle plus brillant qu'honorable : ils y causaient depuis longtemps de grands troubles. Mais ils étaient encore inconnus en Europe ; ou du moins leur façon de vivre y était absolument méprisée, peut-être parce

qu'on jugeait d'eux plus par leurs actions que par leurs règles ; et personne ne l'embrassait.

St-Anathase fut le premier qui entreprit, vers l'an 348 de notre ère, d'attaquer ce préjugé plus étendu qu'injuste. Il faisait alors sa cour au Pape, pour obtenir le secours de l'Eglise d'Occident, contre les Ariens qui gouvernaient despotiquemeut celle d'Orient. Pendant son séjour à Rome, il composa la vie de St-Antoine, le plus célèbre des cénobites de ce siècle.

Et il eut grand soin de représenter cet homme divin comme l'ennemi le plus acharné des Ariens. Antoine n'y recommandait rien à ses élèves tant que de fuire avec horreur quiconque ne croirait pas à la divinité du Christ.

Le succès d'une première histoire en ce genre produisit bientôt des copies. St-Jérôme écrivit celle de St-Paul le thébaïn, de St-Hilarion ; Ruffin fit son voyage dans les déserts de l'Egypte, où il avait vu les plus grands personnages que jamais l'amour de la pénitence ait produits. Théodoret, de son coté, consigna dans un ouvrage exprès, la relation des vertus de St Julien Sabas, de St-Aphaate, et d'une infinité d'autres.

Tous ces écrivains étaient du parti opposé à Arius. Leurs héros étaient par conséquent tous du nombre de ceux qui l'anathématisaient. Les prodiges n'étaient point épargnés dans leurs vies, et comme il était question, surtout dans celle de St-Antoine, de St-Hilarion, d'échauffer l'Occident contre une secte qui triomphait en Orient, on n'oublia rien de ce qui

pouvait produire cet heureux effet.

Ce tissu de merveilles fit une grande impression dans Rome. Il inspira le désir de connaître à fonds et même de pratiquer le genre de vie qui donnait lieu à des événements si prodigieux. Les femmes surtout en furent frappées. Une dame de la première condition, nommée Marcella, fut la première prosélyte que firent les vies des Antoines, des Paul, des Hilarions. Elle se dévoua à la vie hérémitique, autant qu'il était possible, sans sortir de sa maison, et sans se renfermer sous des grilles.

Sa retraite en amena d'autres. Plusieurs femmes, touchées comme elles, se mirent sous la direction de St-Jérome, qui recevait avec plaisir le prix édifiant de ses ouvrages. Il eut ensuite des imitateurs qui se chargeaient volontiers de guider dans le chemin du salut, des veuves opulentes, que leurs richesses exposaient à s'égarer, ou des jeunes personnes à qui l'âge et la beauté rendaient leurs services plus nécessaires.

Mais leurs conseils et le détachement du monde qui en était le fruit, restaient renfermés dans des édifices particuliers. Ces exemples de vertu et de retraite ne frappaient point les yeux du public. St-Benoit fut le premier fondateur qui ouvrit en Europe un asile commun aux hommes dégoutés des tracasseries de la terre, et décidés à gagner le ciel sous les ordres absolus d'un abbé.

Si l'on réfléchit aux circonstances dans lesquelles St Benoit conçut et réalisa ce projet, il sera impossible de ne pas le regarder comme un des plus uti-

les bienfaiteurs du genre humain. Les exploits chimériques des Hercules, des Thésées, n'auraient pas été plus avantageux aux hommes, que ne le fut effectivement la fondation pacifique de ce patriarche du monachisme en Europe. Pour en apprécier le mérite, il faut jeter un coup-d'œil sur l'état où se trouvait alors cette partie du monde et même tout le globe connu.

La terre n'a peut-être jamais essuyé de crise plus funeste, si l'on en excepte ces bouleversements universels, dont la mémoire a été conversée ou déguisée sous le nom de déluge, et qui supposent l'anéantissement absolu des races vivantes, dans les pays qui en étaient le théâtre. Tous ces fléaux, dont la nature humaine est susceptible, semblaient se réunir pour fondre sur le malheureux empire romain, et faire expier par les horreurs de sa fin, l'éclat qui en avait signalé les beaux jours. La guerre, la peste, la famine désolaient ces contrées couvertes des cadavres de leurs anciens possesseurs, successivement ravagées par les barbares qui les envahissaient, et par les soldats armés en apparence pour les défendre. Opprimés moins encore par les ennemis que par ces fantomes d'empereurs, qui chancelaient sur le trônes des Césars, et s'en disputaient la pourpre toujours tachée du sang de ses propriétaires ; les sujets avilis, tyrannisés, dépouillés de tout, ne connaissant leurs maîtres qu'aux exactions dont ils devenaient les victimes, erraient dans ces enceintes désertes, comme le gibier, qui fuit dans une battue la rencontre des chasseurs.

C'est dans ce moment que St-Benoit ouvrit des retraites à la faiblesse, à l'indigence, à la misère. Les calamités politiques n'avaient pas fait perdre le respect pour la religion : l'adroit fondateur profita de ce respect pour assurer le calme de ses établissements. Les infortunes qui poursuivaient et dévoraient les hommes partout ailleurs, firent chérir des asiles dont elles n'approchaient pas. Ces misérables qui traînaient dans le monde une vie pire que la mort, acceptaient, sans examen, une servitude, où, par le sacrifice de leur liberté, ils acquéraient un repos et une aisance inaltérable. Les couvents durent donc se multiplier avec la plus étonnante rapidité. Le fanatisme qui avait peuplé les déserts en Asie, était un mobile moins actif, que le désespoir qui précipitait les hommes dans les cloîtres en Europe.

Il n'y a point d'exemples d'une semblable propagation. L'auteur espagnol de la chronique de l'ordre, prétend qu'on y a compté jusqu'à 47,000 abbayes, 14,000 prieurés, et 15,000 couvents de filles. La merveille augmente bien autrement quand on le suit dans le détail de la population de ces maisons. Il assure qu'il n'y en avait aucune ou il n'y eût au moins 3 ou 400 moines. Il en cite beaucoup de 8 et 900, et prétend, d'après St-Bernard, qu'il y en avait une en Irlande habitée de 3000 de ces reclus. Si ce ne sont pas là de ces exagérations que l'enthousiasme produit, sans les justifier, il n'y a point de conquérant qui put s'enorgueilir de s'être fondé un aussi vaste empire. Ceux qui ont écrit que le tiers du monde chrétien appartenait à St-Benoit, auraient plus blessé la vraisemblance que la vérité

Si ce qui précède a de quoi surprendre, le calcul donné par le même écrivain, des saints canonisés, qui ont illustré cette immense famille de Benoît, est bien plus digne d'admiration. Les uns, dit-il, en supposent 15,000, les autres 36,000, et d'autres enfin 50,000, d'après un compulsoire fait par le pape Jean XXII dans les archives de Rome : mais le judicieux espagnol croit qu'ils se sont tous trompés, et il observe que l'ordre étant si répandu, et la règle si parfaite, il est bien plus raisonnable de croire que le nombre des saints qui en sont sortis est infini.

CHAPITRE IX.

DES STATUTS ET DU REGIME PRESCRITS PAR SAINT-BENOIT.
DU TRAVAIL DES MAINS RECOMMANDÉ PAR LUI.
AVANTAGES QUE L'ORDRE DES BÉNÉDICTINS A PRODUITS.

Saint Benoît en ouvrant un asile aux victimes de l'anarchie politique de ces siècles infortunés, eut encore le mérite de n'employer aucune de ces charlataneries, dont ces prédécesseurs en Asie ne lui avaient que trop donné l'exemple. L'imagination

ardente et crédule des Egyptiens, des Syriens, etc., avait fait mettre en usage par les patriarches, et adopter par leurs disciples des ressources plus faites pour l'erreur que pour la vérité. Pour concilier le respect à leurs institutions, ils les avaient présentées comme étant le fruit d'une sagesse surnaturelle.

St. Pacôme prétendait avoir reçu sa règle des mains d'un ange tout resplendissant de lumière. St. Basile avait aposté un autre saint personnage nommé Ephrem pour s'écrier, pendant que le premier prêchait, qu'il voyait sur son épaule une colombe plus blanche que la neige. Benoît, plus naïf et plus vrai, n'employa ni l'ange de Pacôme ni le pigeon de Basile. Il ne fit parler dans son institution que le bonheur et l'amour des hommes. Aussi fut-elle plus douce, plus humaine, et, s'il est permis de le dire, plus raisonnable, qu'aucune de celles qui l'avaient précédée dans les autres parties du monde.

Elle n'ordonnait rien qui surpassait les forces de l'homme. Elle n'exigait ni privations pénibles, ni efforts extraordinaires. Le régime qu'elle prescrit est tel qu'assurément il y avait dans ces temps malheureux peu de familles qui pussent en jouir, même avec de l'aisance. Chaque moine doit avoir à dîner un potage, et deux plats avec une mesure de vin, et autant à souper. Dans la saison des fruits, il veut qu'on leur en serve, sans rien retrancher du reste.

En établissant même cet ordre, on voit combien il craignait de ne pas donner assez à la nature ni

aux besoins de ses élèves. Il observe avec une sagesse vraiment honorable, à l'art. 49, sur la mesure du boire, que chacun a ses grâces particulières que Dieu lui donne, qu'en conséquence ce n'est qu'avec bien de la répugnance qu'il se hasarde à fixer des mesures générales en cette matière. Aussi n'en établit-il pas une, à proprement parler. Il dit seulement qu'ayant égard aux besoins des faibles, il croit qu'une Hémine ou demi Septier de vin suffit à chacun par jour.

Il exige un office de nuit ; mais comme il vivait en Italie, où l'usage était dès-lors établi de diviser le repos journalier, et d'en placer une partie dans l'ardeur de la chaleur, il veut que les moines fassent leur méridienne.

Il leur recommande l'obéissance, parce qu'elle est en effet la base de toute espèce de société dans laquelle on veut maintenir l'ordre : mais la chasteté la pauvreté sont proposées comme des vertus qu'il faut acquérir, et non comme des vœux auxquels il faille s'engager. Il laisse même le retour ouvert aux âmes faibles, que la pesanteur d'un joug indiscrètement recherché, pourrait effrayer. Il prévoit le cas où elles s'y soustrairont, et si le repentir le ramène, la seule peine à laquelle il soumette ces fuyards contrits, c'est d'être placés au dernier rang de la communauté.

Il défend aux moines qui s'y incorporeut, de rien posséder en commun. Rien n'était plus sage, pour prévenir les querelles, que la propriété et toutes les passions qu'elles favorisent, ne peuvent manquer

d'engendrer. Il s'exprime sur l'article des malades avec une tendresse, une affection pleine d'humanité. Il veut qu'ils aient une chambre particulière, qu'on leur donne un serviteur craignant Dieu, intelligent et exact, qu'on leur administre les bains tant qu'ils en ont besoin, et qu'on leur serve de la viande, jusqu'à leur entière convalescence. Il étend sa condescendance paternelle jusqu'aux vieillards et aux enfants, quoique la nature elle-même, dit-il; porte à la commisération envers ces deux âges, la règle doit cependant encore les prendre sous sa protection. Enfin les statuts de St-Benoît renferment les principes de conduite les plus propres à contenir en paix une multitude d'hommes rassemblés, pressés dans un petit espace, et dont il fallait nécessairement éluder les penchants, puisqu'il n'aurait pas été possible de les satisfaire.

Le saint fondateur s'est appliqué surtout à détourner ses enfants de cette contemplation oisive, qui avait produit tant de mal dans les monastères de l'Asie.

Il recommandait le travail des mains : et ce n'était point comme dans l'Egypte. un travail léger de vanerie, plus propre à servir de délassement que d'occupation. Celui auquel devaient s'appliquer les enfants spirituels de St-Benoît, c'étaient les rudes ouvrages de la campagne, et les détails fatigants de l'exploitation des terres.

Ce principe utile, une fois naturalisé, dans l'ordre de St-Benoît, s'est étendu à toutes les dérivations qu'elle a produites. De cette tige inépuisable

sont sorties surtout deux branches non moins fécondes, qui en ont conservé la sève et l'esprit. Citeaux et Clervaux. Peut-être les fondateurs eux-mêmes ne prévoyaient-ils pas alors combien cette politique sage deviendrait utile à leurs successeurs. L'Europe, d'un bout à l'autre, était couverte de forêts incultes, inutiles à leurs propriétaires. On établissait volontiers ces fervents reclus au milieu des bois. On leur livrait du terrain à discrétion, et même en le leur abandonnant, un des principaux embarras du donnateur était de savoir comment ils pourraient s'y loger (7).

Mais quand par obéissance pour leur règle, ces moines laborieux eurent abattu les arbres et défriché des espaces immenses, on fut étonné d'y trouver une source inépuisable de richesses, qu'on ne se serait jamais avisé d'y soupçonner. Les abbayes se gardèrent bien d'en tirer le cours; elles ne songèrent au contraire qu'à le faciliter par de nouveaux défrichements, et il en résulte pour la société en général, un bien que personne n'avait prévu, excepté peut-être le sage et politique fondateur.

Autour de ces essains infatigables que le désir de gagner le ciel appliquait si fructueusement aux choses de la terre, se fixaient avec leurs familles les ouvriers qui les aidaient dans leurs exploitations ; ceux qui y étaient indispensablement nécessaires, par l'exercice du peu d'arts alors connus ; les marchands qui en distribuaient le produit autant que le permettait l'abrutissement commun, la difficulté des routes et l'ignorance des principes ainsi que des

avantages du commerce. En peu de temps il se formait des colonies nombreuses que l'amour du travail avait créées. Elles prospéraient dans le calme et l'abondance à l'abri de St-Benoît.

Cette manière bien respectable de faire des conquêtes, a policé, peuplé, enrichi l'Allemagne, la Suisse, et même tous les états florissants de nos jours en Europe. Elle y a donné naissance à plus de deux cents villes : les abbayes, après avoir été une retraite contre les infortunes, devinrent une ressource contre la barbarie.

Les bénédictins ne se sont pas bornés à multiplier la subsistance des hommes, et à les garantir des malheurs physiques. Les soins de leur père trop peu considéré dans le vrai point de vue où il méritait d'être placé, se sont étendus jusqu'à la culture des esprits. Dans la décadence universelle des arts et des lettres, il leur prépara des asiles dans ces couvents. Il voulut que les études y fussent continuées, et les sciences estimées. Presque toutes ces maisons furent des collèges dont il sortit des hommes aussi instruits, aussi illustrés que le leur permettaient les conjonctures.

Ils combattirent de toute leurs forces la rouille affreuse qui commençait à s'étendre sur tout ce qui dépend du génie. Ce sont eux qui nous ont conservé les plus beaux monuments de l'ancienne littérature. Incapables d'en profiter par l'abâtardissement général des esprits; au moins ils ont su les copier fidèlement. Au milieu de la nuit affreuse où la grosièreté des barbares détracteurs de l'empire romain en

avait plongé toutes les provinces, les moines nous ont transmis une partie des connaissances des siècles précédents. Sans eux la lumière dont nous nous enorgueillissons ne se serait probablement jamais levée pour nous.

Il est fâcheux qu'ayant tant de droits à la reconnaissance des générations à venir, leurs écrivains ne se soient proposé que de les étonner par des récits suspects, et que la superstition ait souillé leurs annales. Il est permis de douter que le Bénédictin St-Ildéphonse ait été habillé des mains de la Ste-Vierge, et qu'elle l'ait revêtu publiquement d'une belle chasuble comme en paradis, qui ayant été longtemps conservée à Tolède, se trouve aujourd'hui à Oviedo, où on ne la montre plus (8).

On ne sera plus criminel pour refuser de croire qu'une femme deviendrait enragée, si elle avait la hardiesse d'entrer dans les églises d'un autre Bénédictin nommé Ste-Fiacre, et cela parce que le Saint ayant obtenu, d'un autre saint nommé Faron, pour son église, tout le terrain qu'il pourrait lui seul enclore d'un fossé dans un jour, il imagina, au lieu de fouiller la terre de courir légèrement en traînant son bâton, et sur toute la ligne qu'il traçait, il se formait un parfaitement beau fossé : une femme témoin de cette étrange opération, eut l'imprudence d'appeller le saint sorcier, ce qui valut à tout son sexe l'exclusion honteux dont il s'agit. Cette imitation puérile et grossière de l'artifice de Didon, n'aurait pas dû se trouver dans un livre sérieux destiné à l'édification des fidèles.

On n'offensera ni la religion, ni la vénération due aux noms consacrés dans le ciel, en soupçonnant qu'une Bénédictine nommée Ste-Auze ou Auzée, n'avait pas la vertu de donner des paralysies à toutes les filles assez téméraires pour boire dans sa tasse, et que, quand elle n'avait rien à faire de mieux elle entrait dans un four tout rouge, dont elle sortait fraiche et sans un cheveu de moins.

La Mémoire de St-Benoit surtout devait être assez respectable à ses enfants; pour qu'on ne le chargeât pas de prodiges absurdes. Il ne fallait pas dire qu'une fois il rencontra le diable déguisé en médecin, courant à grande hâte sur une mule ; que ce saint lui demanda où il courait si vite, que le malin lui répondit en lui montrant une bouteille, « je vais donner du sirop aux moines » ; que le patriarche galoppa à son tour, et arriva assez tôt pour être témoin qu'un de ses moines venait de boire le terrible sirop, et écumait avec violence ; qu'il ne fit que lui donner un soufflet, au bruit duquel le démon s'enfuit si vite, que jamais il n'osa se remontrer. Il faut être aussi sobre à raconter des miracles; que la divinité l'est à les permettre, et des merveilles aussi ridicules, aussi dépourvues d'objet, peuvent discréditer les véritables.

St-Benoit et ses établissements n'avaient pas besoin de ce fragile appui pour devenir les monuments les plus utiles, les plus respectables en leur genre, qu'une piété éclairée et une politique bienfaisante aient jamais produits. Il est sûr que c'est à eux dans tous les sens que l'Europe doit la police, l'opulence, l'éclat dont elle jouit aujourd'hui.

CHAPITRE X.

RELACHEMENT DES INSTITUTS MONASTIQUES EN OCCIDENT. MAUX QU'ILS Y CAUSENT.

Malheureusement dans toutes les choses humaines l'abus est toujours la suite du bien. Malgré la sagesse des régles de St. Benoit, et la moderation de ceux qui recherchèrent après lui la gloire d'être, comme lui, législateurs spirituels, dans notre Occident, comme ces établissements avaient le même vice radical, que ceux dont je viens de parler ; comme ils étaient également fondés sur un éloignement du monde peut fait pour les hommes, comme en recherchant la pauvreté, ils conduisaient aussi à l'opulence, ils produisirent bientôt les mêmes effets. Les moines de l'Italie, de l'Espagne, ou des Gaules, devinrent en peu de temps aussi puissants, et aussi dangereux que ceux de la Thébaïde ou de la Syrie.

Les progrès de l'ignorance forcèrent bientôt l'Eglise d'aller chercher ses ministres dans les cloîtres : la force de la discipline établie par St. Benoit

y fit germer, comme je viens de l'observer, quelque goût pour l'étude, ils devinrent les dépôts du peu de lumières échappées à la barbarie, et les séminaires d'où sortaient les sujets destinées au grandes places ecclésiastiques, tous les hommes un peu distingués par leur mérite, avaient reçu, leur éducation et passé leurs premières années dans les écoles. Mais cette illustration eut les suites naturelles qu'elle devait avoir. Les prélats portèrent dans l'administration le même esprit de despotisme, d'intrigues, qui infectait, comme nous l'avions observé des monastères de l'Orient.

C'est une fatalité attachée à toute association, où une discipline sévère contient des désirs que tout le reste enflamme, et dont les membres privés de l'emploi des sentiments naturels, n'ont ni les distractions que causent les plaisirs dans les sociétés ordinaires, ni les embarras que donnent les besoins.

Les simples particuliers se livrent à cet esprit inquiet, à cette fureur de dogmatiser, qui produit ce qu'on appelle des hérésies. Les Gothescale, les Bélanger, les Abailard voulurent raisonner sur des matières du raisonnement. Ils occassionnèrent par-là des troubles et des scandales dans l'église. Mais leurs supérieurs influèrent dans les agitations politiques de tous les états.

Depuis Charlemagne surtout, on ne vit presque aucune faction, qui ne fût inspirée ou conduite par eux. Ce fut un abbé (9) qui excita des fils dénaturés contre l'indigne héritier de ce grand empereur. Cet abbé séditieux fut secondé par un moine ingrat,

qui, ayant été cerf, étant devenu ensuite archevêque (10), par la faveur du faible Louis, ne se servit des bienfaits que pour perdre le bienfaiteur, et ne rougit pas de lui prononcer lui-même publiquement la sentence qui le déposait.

D'autres esprits non moins turbulents abusèrent du même habit pour cabaler avec impunité. C'était un étrange contraste dans les usages de ces temps-là, qui ne contenaient pas moins de contradictions et d'inconséquences que ceux du nôtre. On renfermait alors dans les cloîtres les princes que l'on voulait rendre incapables de représenter dans le monde et ceux qui s'y étaient renfermés d'eux-mêmes, en sortaient pour aller jouer sur ce grand théâtre, un rôle aussi indécent pour eux, que dangereux pour les spectateurs.

Ils devenaient alors les acteurs les plus importants dans toutes les scènes sanglantes que l'ambition faisait jouer du Tibre jusqu'à Ems, et du golfe Adriatique à la mer de Norwège. Ils fomentaient tous les troubles ; on les retrouvait dans toutes les révoltes.

Ils armaient leur vassaux et les envoyaient à la guerre, sous l'ordre d'un avoué, comme les communes voisines, contre les évêques, contre les princes.

Enfin, quand le désir de la féodalité eut renversé toutes les idées du gouvernement, quand il eut substitué la démence à la raison, et à la justice je ne sais quel fantôme de générosité aussi folle que dangereuse ; quand cette échelle pyramide de souverain, tous dépendants les uns des autres, tous ar-

més, tous rendant à leurs supérieurs les coups qu'ils recevaient d'en bas, se fut bien affermie en Europe, on vit des abbés conduire en personne leurs soldats dans les batailles, et couvrir le paisible capuchon d'un casque guerrier.

CHAPITRE XI.

Troisième époque du monachisme.

FONDATIONS DES MENDIANTS ÉTABLIS PLUS PARTICULIÈREMENT DANS LA DÉPENDANCE DU St-SIÉGE.

Les papes sentirent de bonne heure combien cette espèce de milice pouvait leur devenir utile, s'ils parvenaient à se l'attacher (11). Rome était faible et sanglante, mais cependant respectée des nations même qui la déchiraient. L'orgueil de son nom la soutenait encore. C'était un vieux chêne étendu par terre, et dont la grandeur excitait l'admiration des Bucherons même qui venaient de l'abattre.

Ses pontifes surent mettre à profit ces restes de son ancienne splendeur. Ils osèrent aspirer en se-

cret à la monarchie universelle, comme en avaient joui les Césars, dont ils travaillaient à tenir la place. Mais les Césars avaient conquis la terre par des victoires. Les papes qui voulaient leur succéder, prirent une voie moins bruyante.

Ils cherchèrent à lier leurs prétentions ambitieuses avec la doctrine de l'Eglise, dont ils étaient incontestablement les chefs. Ils s'appliquèrent à mettre leur politique à l'abri du dogme, et ce fut en vertu du respect qui leur était dû dans les choses spirituelles, qu'ils prétendirent exercer un despotisme absolu sur les princes de la terre.

Une précaution importante pour y parvenir, c'était d'avoir dans tous les royaumes un parti affidé assez puissant pour y causer des agitations, et assez bien déguisé pour ne pas exciter toujours des alarmes. Or, rien n'était plus propre que les moines à remplir ces différentes vues.

Ils continuaient de vivre au milieu de leur patrie ; ils en conservaient la langue et les mœurs ; ils y paraissaient toujours attachés par les liens de la nature, et par ceux de l'amitié. On oubliait facilement qu'ils avaient passé sous des lois étrangères en entrant dans le cloitre, et que les vœux du cénobite étaient, pour ainsi dire, l'abjuration des serments du citoyen.

Les souverains pontifes en auraient voulu remplir le monde, mais un obstacle les arrêtait. Pour les multiplier, il fallait leur donner des maisons et des terres. L'opulence des Bénédictins, des religieux de Clugny, de Citeaux, de Clervaux, faisait croire qu'il

était de l'essence d'un moine d'être riche. Les papes ne l'étaient pas assez pour enrichir des établissements si coûteux.

Ils avaient bien des trésors spirituels qui attiraient dans leurs coffres une partie de l'argent de la chrétienté. Mais leur luxe, leurs intrigues et leurs plaisirs consumaient tout ce revenu casuel. La translation du St. Siège, et de long schisme qui en fut la suite, avaient bien diminué les revenus de la papauté, et la crédulité des peuples ne prodiguait l'argent qu'aux établissements qu'elle avait formés.

D'ailleurs, la conduite même des anciens aurait fait redouter d'en créer de nouveaux du même genre quand on l'auraient pu. Ils étaient fiers, parce qu'ils étaient riches. Les passions de leurs supérieures ne s'accordaient pas toujours avec celles des papes, les ordres de Rome étaient quelquefois reçus chez eux peu respectueusement ; les successeurs de St.-Pierre se sentaient génés, quand il fallait faire la cour à ces abbés qu'ils n'auraient voulu traiter que comme des vassaux, et qui faisaient souvent trop sentir combien ils se croyaient indépendants.

Pour remplir parfaitement et sûrement le plan du St.-Père, il aurait fallu des corps qui n'exigeassent rien pour le prix de leurs services qui se recrutassent et s'entretinssent aux dépens des pays mêmes où ils combattaient, et qui joignissent un zèle désintéressé à un dévouement aveugle. Mais où trouver une pareille chimère ? Il se passa bien des siècles, avant qu'on pût la réaliser.

Enfin, il vint un homme adroit, dont l'institut

était propre à remplir toutes ces conditions (12) ; il trouva moyen d'assigner à ceux qui se lieraient à sa règle, une subsistance abondante, sans possession, ni travail. Il fit d'une besace le plus assuré de tous les fonds. Il réalisa ce que l'imagination orientale a feint d'un manteau magique qui suffisait à tous les besoins de celui qui le portait. Cet homme fut le fameux St-François.

Il parait par un trait de la vie de St.- Jean l'aumônier, chap. XX, qu'il y avait déjà des moines mendiants : mais ce n'étaient que des particuliers isolés. St.-François est incontestablement le premier des hommes qui ait imaginé d'établir ces ordres dont la gueuserie fut le fondement, et de faire de la mendicité, un état fixe.

Il était dévoré de l'ambition qui caractérise tous les fondateurs : il voulait voir étendre et prodiguer son ordre. Le moment n'était cependant pas favorable. Le monde chrétien, rebuté du nombre, de l'inutilité, et même des scandales des anciens ordres religieux, s'indignait de la proposition seule d'en adopter de nouveaux. Précisément dans le temps où François se berçait de l'idée flatteuse de se voir patriarche et père d'une foule d'enfants spirituels, le concile de Latran proscrivait impitoyablement ces sortes de familles adoptives.

Pour éluder la proscription du concile, et imposer silence à la chrétienté soulevée, il n'y avait qu'un moyen : c'était d'intérresser le pape à son établissement, de lui jurer une obéissance servile, et de lui faire voir qu'en se rendant le protecteur de

la fondation, le St. Siège y gagnerait des défenseurs incorruptibles. Ce fut aussi ce parti-là que prit St. François.

On assure que la première fois qu'il parut devant le pape, pour implorer sa protection, et lui présenter le plan qui la lui devait assurer, la parole lui manqua entièrement. Il ne put dire un mot d'un long discours qu'il avait préparé. Mais il n'avait pas besoin de parler pour persuader le protecteur dont il briguait l'appui ; sa vue seule valait mieux qu'un long discours.

Il n'était pas difficile à des Italiens rusés, pénétrants, tels que ceux qui forment dans tous les temps le conseil d'un pape, d'apercevoir, sous l'habit humble et mortifié de François, un zèle ardent et précisément tel qu'il le fallait pour servir en aveugle, sans chercher d'autres récompenses que le plaisir de servir. Il était aisé de deviner que plus il paraissait intimidé à l'aspect du prince dont il baisait les pieds en tremblant, plus il serait fanatique de sa grandeur, quand il la prêcherait à d'autres.

On sentait bien d'ailleurs que tous les disciples de ce patriarche déconcerté, ne seraient pas muets comme leur maître, et que dans le grand nombre, il s'en trouverait nécessairement plusieurs dont les talents mis en œuvre par son enthousiasme, deviendraient le plus solide appui de la puissance romaine.

Aussi l'approbation du nouvel institut ne souffrit-elle aucune difficulté. Malgré les défenses du concile

de Latran, l'établissement de l'ordre des Frères mineurs fut solennellement ratifié. Peu d'années après, celui des frères prêcheurs ne fut pas moins bien accueillie. Bientôt la chancellerie pontificale n'eût point d'occupation plus pressante que d'expédier de toutes parts les patentes pour la confirmation des Franciscains, des Dominicains, pour l'interprétation de leurs règles, pour l'augmentation de leurs privilèges.

Alors ces édifices fondés sur l'humilité, sur l'indulgence, prirent une forme régulière et convenable au parti que les papes en voulaient tirer. Ils se hâtèrent d'employer cette invention utile. En toute espèce de guerre, la subsistance est toujours le premier besoin, et le plus embarrassant; quand celui-là est rempli, les autres opérations suivent d'elles-mêmes. Les évêques de Rome se voyant désormais en état d'entretenir sans frais des troupes nombreuses, remplirent l'Europe de ces étranges régiments, qui ne leur coûtaient que des bulles. Ils leur donnaient différents uniformes, mais à-peu près les mêmes règles et sur-tout le même esprit.

Le chef de chacun eut ordre de rester à Rome ; C'est une remarque importante à faire, que de tous les anciens souverains monastiques, il n'y en a pas un qui fasse son séjour en Italie. Les Bénédictins de toutes les congrégations, les Bernardins, les Clunistes, les Prémontrés, enfin tous les moines de la vieille-roche, si l'on peut se servir de ce terme, ont leurs supérieurs immédiats hors des états du pape. De tous ceux des mendiants au contraire, il n'y en

a pas un seul qui ne réside à Rome, et ne soit à la fois dans cette cour le gage et l'instrument de la soumission de tous ses sujets répandus dans l'univers chrétien.

On donnait à chaque chef le nom de général, pour l'avertir qu'il devait commander à des milices guerrières.

On dispersa partout les simples soldats, qui joignant à des armes respectées l'intrigue et la persuasion secrète, se signalèrent bientôt par les avantages les plus décisifs. Ils portèrent en tous lieux la puissance du prince qui les avait créés. Peu unis entre eux pour le fond, jaloux même les uns des autres, ils s'accordaient sur un seul point, sur l'obéissance sans réserve due aux papes, et la nécessité de soutenir ses intérêts. C'était là leur signe de ralliement, et la devise de l'étendard commun sous lequel ils combattaient.

Je ne m'arrête point à toutes les fraudes pieuses qu'imaginèrent les fondateurs et leurs enfants pour être plus considérés. Elles sont assez communes aux commencements des institutions dans tous les genres Celles des mendiants étaient seulement plus grossières, parce qu'elles étaient imaginées par des hommes grossiers, et destiné à tromper un siècle peu délicat (13).

Les unes étaient criminelles, les autres ridicules. Des plus innocentes, il faut l'avouer, ne vaudraient guères aujourd'hui, à leurs inventeurs, que les petites maisons. Dans ce nombre, par exemple, on peut mettre les célèbres Stigmates, ruse puérile ou

scandaleuse, qui aurait dû faire rire les gens du monde et gémir les dévots.

Telle était pourtant la barbarie du siècle, que cette absurdité révoltante fut prêchée avac la plus grande hardiesse, et reçue avec la plus grande étonnante crédulité. Les Franciscains firent un gros volume sur les conformités de St- François avec Jésus-Christ.

On comparait ensemble ces deux législateurs. Le parallèle ne se trouvait pas toujours avantageux au second, et le livre n'en fut pas lu moins avidement ; l'Europe fut édifiée d'entendre comparer et préférer un paysan Italien ignorant, simple, presque stupide, au fils de Dieu lui-même, au Sauveur du monde.

Ce n'était pas tout, ces patriaches, bien pénétrés de la nécessité de nourrir dans les cœurs l'enthousiasme sur lequel ils fondaient leur fortune, avaient le bonheur d'être perpétuellement éclairés par des révélations dont le récit servait à l'échauffer. C'était toujours Dieu qui les guidait insensiblement dans toutes leurs actions. Ils avaient sans cesse, et surtout dans les occasions importantes, des songes, des inspirations qui mettaient à l'épreuve la loi des novices, et lui servaient d'alimenter.

St-François veut il établir l'amour de la pauvreté ? C'est Jésus-Christ lui-même à qui, sous la figure d'un pauvre, il a donné l'aumone. Veut il faire sentir à ses disciples inquiets du lendemain, que la Providence saura dans tous les temps pourvoir à leurs besoins, sans leur participation ? Il les mêne

dans une campagne déserte. Il a soin que l'heure du dîner se passe, sans qu'il s'offre la moindre cabane dont on puisse se promettre du secours ; et au moment même où la faim commence à répandre le découragement et la défiance dans les cœurs, un homme se présente qui lui donne un pain, et disparait sans qu'on s'en aperçoive.

Enfin faut-il enhardir ses compagnons tremblants à l'heure de l'audience du pape! Il leur déclare que Jésus-Christ lui a donné lui-même, la veille,dans un songe, l'ordre de parler au St-Père, et quoique sa propre timidité ne fit pas honneur à la fois, le succès l'ayant justifiée, il s'en applaudit ; et en tire une nouvelle preuve que c'est Dieu même qui a touché le cœur du pontife.

De son côté, St-Dominique n'était pas moins favorisé du Ciel. Quand il sagit d'obtenir l'autorisation du Pape pour son ordre, il vit la nuit le fils de Dieu, qui étant assis à la droite de son père, se leva animé de colère contre les pécheurs, tenant trois lances à la main pour les exterminer ; l'une, contre les superbes ; l'autre, contre les avares ; la troisième contre les voluptueux. Sa sainte mère lui prenait les pieds, et lui demandait miséricorde pour eux, en lui disant : J'ai un serviteur fidèle que vous enverrez prêcher par le monde et il se convertiront ; et j'en ai encore un autre que je lui donnerai pour l'aider. Le Seigneur témoigna être appaisé , et demanda à sa mère de voir ces deux serviteurs. Elle lui présenta St-Dominique, et un autre qu'il ne connaissait point, mais qu'il trouva le lendemain

dans l'église et l'ayant reconnu, il courut l'embrasser et lui dit : vous êtes mon compagnon, vous travaillerez avec moi ; soyons unis, et personne ne pourra nous vaincre.

Ce compagnon invicible était St-François. On peut remarquer dans cette vision, qui fut publiée avec éclat, la politique du patriarche, qui prodigue à un rival déjà accrédité les carresses et les éloges, pour l'empêcher de traverser un établissement qui pouvait lui faire ombrage.

Après ces visions des pères, vinrent les manèges des enfants. L'abus des miracles, les fausses reliques, l'art de flatter le peuple, de captiver la bienveillance des veuves, vieilles et riches, ou des jeunes personnes riches aussi de persuader qu'ils avaient seuls la clef du Paradis, et que St-François avait presque déplacé St-Pierre dans l'emploi précieux d'en ouvrir les portes.

On sait jusqu'où les moines mendiants portèrent, sur tous ces articles, la hardiesse, encore plus que la subtilité. Il n'y avait aucune de leurs églises qui ne contint les restes de quelques saints renommés. Mais comme chacun songeait à son bien-être, sans s'embarrasser de celui des autres ; comme pour avoir plus de vogue on voulait de toutes parts s'autoriser par des noms célèbres, on ressuscitait à la fois, dans plusieurs églises, les châsses des mêmes saints.

On créait des reliques, dont la supposition était démontrée par l'existence même. On allait jusqu'à offrir à la vénération des peuples les os de certains personnages qui n'avaient jamais vécu ; et tous les

objets d'un culte pieux, mais abusif et mal réglé, attiraient un concours trés lucratif aux monastères qui avaient eu le bonheur de les imaginer.

CHAPITRE XII.

PROTECTION DONNÉE PAR LES PAPES AUX ORDRES MENDIANTS

A ces artifices qui n'étaient bons que pour leurs siècles, les Franciscains, les Dominicains, et leurs protecteurs, joignirent des précautions capables de subjuguer la postérité. Ils savaient que les temps d'ignorance font la loi aux temps éclairés. Ceux-ci raisonnent sur les abus qu'ils trouvent établis, mais ils se permettent rarement de les changer.

C'est d'aprés ces principes qu'on équipa ces nouvelles troupes que l'on destinait à une guerre perpétuelle. On les arma de privilège, d'immunités, d'exemptions de tout genre. On les tira de la dépendance du clergé séculier, afin qu'elles n'eussent à répondre qu'à la cour de Rome. Elle en fit pour tous les pays des espèces de détachements avancés, postés pour veiller sur les démarches de ceux qu'elle voulait assujettir. Chaque cloître devint une for-

teresse redoutable, où la puissance du St-Siége pouvait braver sans danger les puissances écclésiastiques et civile.

Ces exemptions, il est vrai, n'étaient pas sans exemple, même dans la primitive Eglise. On en avait vu accorder en Orient dès les quatrième et cinquième siècles ; mais dès lors elles étaient rares, et d'ailleurs fondées, comme celles dont on parle ici, sur l'ambition de quelque prélat accrédité, tel que celui de Constantinople d'Alexandrie ou de Carthage qui voulaient s'attribuer une juridiction exclusive sur tous les monastères situés dans d'autres diocèses. Car les papes ne sont pas les seuls évêques qui aient travaillé à s'assurer le premier rang dans le temporel. Ce sont seulement ceux qui ont suivi leur plan avec plus de constance, et qui l'on exécuté avec plus d'adresse et de bonheur.

Ce sont eux qui multiplièrent le plus dès le sixième siècle, ces attributions faites à leur cour, aux dépens des droits de la juridiction épiscopale. St-Grégoire, un des plus habiles pontifes que Rome ait eus, un de ceux qui ont travaillé avec plus de succès pour la grandeur et la fortune du St-Siége fut aussi le plus ardent promoteur des libertés claustrales ; c'est lui qui a le premier employé cette formule consacrée depuis dans le protocole de la chancellerie romaine, qui défend à toutes personnes, sans exception, même aux rois, de rien détourner des biens attachés aux monastères.

Ce pape réduisit le premier en système suivi, l'idée de gagner les moines au St-Siège, en les arra-

chant à la juridiction des évêques. Il n'y eut pas depuis lui un seul de ces successeurs qui ne s'y conformât soigneusement. Dès le douzième siècle leur politique à ce sujet était déjà si bien connue, qu'en Angleterre en 1175, un abbé de Malmsburg, disait ouvertement devant une assemblée de prélats qui le voulaient juger : « les abbés sont bien lâches, et » bien misérables de ne pas anéantir la puissance » des évêques, puisque pour une once d'or par an, » ils peuvent obtenir de Rome une pleine liberté. »

Le discours de ce hardi cénobite prouve que ce n'était pas pour rien que Rome affranchissait les moines du joug épiscopal : mais toute l'histoire du temps prouve encore mieux que cet affranchissement prétendu n'était, autant qu'on le pouvait, qu'un changement d'esclavage. Les papes ôtaient aux évêques la supériorité des cloîtres pour se l'approprier; comme les rois, à la même époque, voulaient que les serfs de leurs vassaux fussent libres, afin de devenir leurs maîtres.

Telle est la véritable origine de la situation où l'Europe catholique est étonnée encore aujourd'hui de se trouver. Elle n'a pas un seul état où les lois naturelles ne soient combattues par des lois qu'ils ne se sont pas faites, et venues d'ailleurs. Tous ont dans leur sein des enfants qui ont pris une physionomie étrangère. Ils vivent sans soins, sans inquiétude, aux dépens du reste de la famille ; et ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'au lieu de travailler par reconnaissance à lui devenir utiles, ils ne se sont pendant longtemps occupés que des moyens de la troubler.

A la vérité, on entend souvent s'échapper quelques murmures de leurs frères dépouillés et déshérités par eux. Mais la voie puissante des préjugés et de l'habitude les étouffe. On envisage avec peine ces colonies d'enfants ingrats à la patrie qui les a produits, et attachés uniquement à celle qui les adopte. Cependant elles subsistent, par la raison que ce qui est établi, est toujours difficile à renverser.

CHAPITRE XIII

JUSQU'A L'ÉPOQUE DE LA FONDATION DES RELIGIEUX MENDIANTS, IL N'Y AVAIT PAS EU DE VÉRITABLES GUERRES DE RELIGION DANS LE CHRISTIANISME EN OCCIDENT.

Si du moins les nouveaux moines, pour troubler l'ordre, s'étaient contentés, comme leurs prédécesseurs, d'une politique profane, l'abus aurait été moins déplorable. Il y aurait toujours eu de leur part une prévarication criminelle et révoltante : mais les prétextes étant de la même nature que les moyens, si on avait pu leur reprocher d'être des

guerriers indécents, on ne les aurait pas accusés du moins d'être des profanateurs scandales et souvent encore plus inhumains.

Malheureusement depuis le treizième siècle, aux efforts d'une ambition furieuse, ils joignirent les armes sacrées : ils forcèrent la religion de servir de prétexte et d'instrument dans leurs querelles ; ils imaginèrent, ou ils étendirent ces maximes terribles du pouvoir des papes dans le temporel, de la nécessité du feu contre les arguments indifférents, de l'utilité des guerres pour l'explication d'un passage obscur. Dès lors ils ouvrirent une nouvelle source, par où coula longtemps le sang humain, source mal fermée encore aujourd'hui, et que l'antiquité, même chrétienne, n'avait pas connue.

Pour s'en convaincre, il ne faut qu'ouvrir l'histoire. On y verra que jusqu'à la fondation des Franciscains, les papes n'eurent qu'une puissance mal affermie ; jusques là il ne s'était point élevé de véritable guerre de religion entre les chrétiens.

Les troupes excités par les ecclésiastiques séculiers ou réguliers avaient eu déjà plus d'une fois pour objet des syllogismes ou des enthymêmes ; mais ils n'allaient pas tout-à-fait jusqu'à égorger ceux qui tiraient de mauvaises conséquences des prémices. On ne se battaient point pour savoir si Dieu, après avoir proscrit l'adoration des statues dans l'ancienne oi, a eu dessein de la permettre dans la nouvelle ; ou pour décider si les prêtres d'un siécle pouvaient faire des enfants légitimes, comme les saints d'un autre.

Il y eut toujours à la vérité des esprits inquiets, qui pour se faire une réputation affectèrent des sentiments extraordinaires. Il y en eut d'autres, qui par le même principe, les combattirent avec l'aigreur dont sont accompagnées ordinairement les querelles théologiques ; mais les disputes ne s'étendaient point hors de l'église, où elles naissaient ; elles auraient eu même encore moins d'éclats, si les fantômes d'empereurs, qui chancelaient alors sur le trône de Constantin, n'avaient eu la faiblesse de se décider toujours entre les deux partis et d'en appuyer un par préference.

Les Ariens, dès les premiers siècles, comme je l'ai déjà observer, devinrent puissants en Orient. Ils remplirent de leurs sectateurs les principaux siéges de l'Asie. Ils dominèrent dans plus d'un concile : ils séduisirent la cour : ils intimidèrent ou trompèrent une partie de l'Eglise; ils parurent réunir en leur faveur les deux autorités.

Le parti de St-Athanase, de son côté, eut recours à la ressource d'un parti opprimé. Ses zélateurs prodiguèrent les arguments et les prodiges. Ils assurent que l'impie Arius, par une punition visible du ciel, avait péri d'une mort honteuse au moment où l'on voulait forcer Alexandre évêque de Constantinople à le recevoir à la communion des fidèles.

Cependant de tant d'audace, ou de faiblesse, il ne résulta point de troubles sanglants dans la société civile ; on se contenta d'exiler successivement de part et d'autre quelques prêtres intriguants et dignes d'être punis au moins par leurs cabales. On ne livra

point de batailles pour savoir si le Christ était Omousios ou Omoiousios.

Il en fut de même de Manés, de Nestorius, de Pélage, et plus tard de Béranger, de Gothescale, etc. Ils ne furent attaqués et défendus, qu'avec des arguments ; si l'on employait quelquefois les dispositions et les excommunications, le châtiment ne tombait que sur ceux qui le méritaient.

Le peuple en Occident ne prenait point de part à ces disputes obscures, qui n'étaient intelligibles, ni pour ceux qui les élevaient, ni pour ceux qui les jugeaient. Une pénitence plus ou moins rigoureuse, était l'unique peine du vaincu. De longs jeûnes et quelques coups de fouet, lui faisaient perdre l'envie de raisonner sur la forme substantielle, ou sur la duplicité des natures.

Le clergé séculier et les moines rentés restaient assoupis dans la mollesse qui suit l'opulence. Distraits de ces combats chimériques par des intérêts pressants, ils dédaignaient des orages dont même l'agitation ne venait pas jusqu'à eux. Le profond mépris qu'ils manquaient pour les visions de quelques prêtres indigents, les empêchaient de devenir dangereuses ; les prélats et leurs chanoines, les abbés et leurs moines, avaient des maîtresses : ils levaient des soldats : ils défendaient avec vigueur les biens de l'Eglise, et laissaient à Dieu le soin d'éclaircir ses dogmes.

Si, comme nous l'avons dit, ils entraient pour quelque chose dans toutes les guerres, dans toutes les intrigues politiques, c'étaient comme prince sé-

culiers, et non pas comme pontifes défenseurs d'un culte dégradé. Ils ne massacraient point les hommes au nom du ciel. Les malheureuses victimes qu'ils sacrifiaient à leurs intérêts, pouvaient combattre et périr sans remords. L'anathème ne suivait pas jusqu'au tombeau leurs cadavres déshonorés.

Les papes attachaient quelquefois ces opprobres à la vie de leurs ennemis, pour rendre leur mort plus effrayante; mais ce fut toujours sans effusion de sang. L'Evangile qui recommande la douceur ne se prêchait point avec le glaive, on n'avait point pris la précaution d'entourer l'église de bûchers ardents, pour retenir, ou du moins pour consumer ceux qui seraient tenté de s'en éloigner. Il est sûr qu'elle fut plus paisible et moins malheureuse tant qu'elle n'eut à gémir que sur les débauches, ou sur l'opulence de ses ministres.

Mais quand elle eut dans son sein des hommes fiers d'avoir renoncé juridiquement à tout : quand les hommes munis d'une indigence respectacle et lucrative, se furent réduits à n'espérer d'autre gloire que celle de faire des arguments plus subtils que ceux de leurs confrères, ils cherchèrent tous les moyens imaginables de l'acquerir. Ne pouvant se battre ni pour des terres ni pour des chateaux, ni pour des femmes, ils s'attachèrent à perfectionner la controverse : elle devint leur unique étude et leur première passion,

Ils s'étudièrent à fabriquer des arguments captieux, comme un conquérant habile s'applique à discipliner ses soldats, Alors naquit, ou se développa

la théologie scholastique, cet art absurde de substituer les mots aux choses, de déployer un verbiage intarrissable sur des matières inintelligibles, alors on chercha des articles de foi dans Aristote.

Les papes, comme nous l'avons dit, trouvant sous leurs mains ces pépinières d'argumentateurs robustes, et infatigables, se hatèrent de les transplanter partout. La facilité de les établir les fit multiplier, l'apparence de vertu ou de faiblesse, sous laquelle ils s'annonçaient, les fit recevoir. Les privilèges qu'on leur prodigua les rendirent défenseurs intrépides d'un pouvoir qui les compensait si bien. Il se trouva au pied du trône pontifical, un homme qui put en un instant en lancer les ordres dans tout l'univers, et faire un devoir indispensable à cent mille bouches de les prêcher, à cent mille bras de les défendre.

Le fruit de cette institution fut d'abord la première guerre entreprise entre les chrétiens purement pour réduire les hérétiques. St-Dominique (14) et deux cordeliers parurent à la tête d'une armée contre les Vaudois. Ils prêchèrent une croisade pour la destruction de ce peuple pauvre et malheureux, qui ne commençait à être connu que depuis qu'on le persécutait. Ils encouragaient les homicides en y attachant des indulgences, et faisaient de la gloire céleste le prix des plus cruels assassinats.

Dans le même temps se développait au-délà des Guelfes et des Gobelins. Les clefs choquaient les croix avec fureur. L'Italie vit renaître le siècle et les ravages des proscriptions. Le feu qui la dévorerait,

après avoir été allumé par des papes, était attisé par des moines : les cloîtres vomissaient de toutes parts des flammes qui redoublaient ce grand embrasement, et ni les larmes, ni le sang des peuples abusés et opprimés, ne suffisaient pour l'éteindre.

Bientôt à ces horreurs succédèrent des horreurs non moins déplorables. On vit briller les bûchers du concile de Constance, et l'inquisition s'affermit. On livra des batailles en Suisse à la séparation de Luther et de Zuingle. Mille troubles déchirèrent la France à celle de Calvin. On donna la St-Barthelémi : enfin l'on signa la ligue, où l'on vit des bataillons de moines mendiants faire l'exercice, le casque en tête et le mousquet sur l'épaule ; et Rome avec ses prêtres proscrits , faire assassiner des rois légitimes, tandis qu'elle plaçait au ciel et sur les autels les plus infâmes assassins.

Je ne cherche point dans cette énumération le triste plaisir de déhonnorer des ordres distingués souvent par les vertus des particuliers, quoique funestes par les maux qu'ils causaient en général : mais enfin il faut démentir l'histoire, ou attribuer tant d'atrocités à l'établissement des religieux mendiants. Je crois bien que sans eux, la terre n'aurait pas laissé d'être ensanglantée : mais c'est à eux qu'il faut s'en prendre, si elle l'a été par un esprit de religion.

Cherchons comment une si petite cause a pu produire de si terribles effets. Examinons comment la besace de St-François est devenue une seconde boîte de Pandore, d'où sont sortis depuis cinq siè-

cles presque tous les maux qui ont affligé l'Eglise. Pénétrons la structure même de ces corps si singulièrement organisés, et voyons par quels secrets ils ont pu parvenir quelquefois à se rendre si redoutables, et presque toujours si dangereux.

Il y en a trois principaux auxquels peuvent se rapporter tous les autres. C'est premièrement le sacrifice absolu des volontés entre les mains du supérieur qui faisait de chaque moine l'organe d'une volonté étrangère. Secondement l'usage de la parole qui leur donnait un grand crédit parmi les peuples. Troisièmement, l'administration des Sacrements, qui leur étant confiée presque partout, au préjudice des pasteurs séculiers et sans leur participation, les mettait à portée de pénétrer dans les consciences et par conséquent de les diriger comme ils le voulaient.

Examinons quel parti on tirait de ces moyens ; voyons comment un abus déplorable les faisait servir à élever aux papes dans tous les cœurs un trône contre lequel venait se briser le respect dû aux trônes séculiers et aux puissances légitimes.

CHAPITRE XIV.

L'OBÉISSANCE EXIGÉE DES MOINES MENDIANTS EST UNE DES PRINCIPALES CAUSES QUI EN ONT FAIT LES PERTURBATEURS DES ÉTATS POLITIQUES.

Ce qui fait la base, la plus assurée d'un état militaire, c'est l'obéissance. C'est elle qui fait concourir tous les membres pour l'exécution de ce qui convient à une seule tête. C'est elle qui anéantit les intérêts particuliers, pour élever sur leurs débris une seule cause commune. Elle forme tous les yeux, en mettant en action tous les bras. Elle sert tantôt de bandeau pour cacher les précipices, tantôt de frein pour dompter la raison qui murmure et veut essayer de se défendre.

Ce principe est l'essence du monachisme, et surtout des ordres mendiants. Il n'y a pas une seule de leurs règles qui ne l'adopte. Toutes sont fondées sur cette maxime qui a tant alarmé dans les constitutions des Jésuites. « Soyez sous la main de vos supérieures comme un bâton sous celle du vieillard dont il est l'appui. » Dans tous les cloîtres on prêche l'abnégation de soi-même, et la nécessité d'une obéissance aveugle. La première démarche que l'on fait

en y entrant, c'est de se charger de ces liens funestes qui ôtent désormais à l'âme et au cœur toute espèce de mouvement volontaire.

Un préfet qui veut suivre l'esprit de son institut, ne peut plus aimer que ce qu'on lui présente. Il ne doit réfléchir que quand on le lui ordonne. Il ne lui est permis de penser que de la manière présente ; il faut que toutes ses facultés restent dans l'inaction, il doit se considérer comme une masse privée de la vie, tant que le souffle créateur qui doit l'animer, ne se fait pas sentir. Il est sensé avoir fait d'autant plus de progrès vers la perfection, qu'il approche davantage de cette immobilité passive, où il est entièrement semblable au bâton qu'on lui propose pour modèle.

Les moines ne seraient qu'inutiles, s'ils restaient toujours dans cet état. Leur repos pourrait exciter les plaintes des politiques : mais il n'alarmerait pas les gouvernements On se contenterait de gémir en leur voyant remplir infructueusement de vastes terrains qui pourraient être mieux occupés.

Par malheur ces bâtons qui n'offrent à la vue qu'une pesanteur inertie invincible en apparence, touchent tous à Rome par un bout, ainsi qu'à leur centre commun. Ils y devenaient autrefois, pour le souverain pontife, des leviers immenses qui lui servaient à ébranler sans effort le monde chrétien. Un faible mouvement imprimé aux parties qui se trouvaient sous sa main, se faisait sentir avec une promptitude et une accélération prodigieuse aux extrémités de l'Europe.

Archimède ne demandait qu'un point d'appui, et un levier suffisant pour soulever le globe. Les papes avaient trouvé l'un et l'autre dans la religion et dans les instituts monastiques. Avec ce secours ils agitaient de dessus leurs trônes tous les royaumes, comme un mécanicien habile, à force de cordes et de poulies, fait descendre ou monter à son gré les plus énormes fardeaux.

On conçoit sans peine combien la docilité ainsi exigée de tous les religieux, comme la première des vertus, devait en faire des instruments puissants. Ils étaieut toujours prêts à se mettre en jeu, dès qu'on lâchait le ressort destiné à la mouvoir. En vain auraient-ils voulu résister au mouvement qui les emportait, ils traînaient partout la triste obligation de le suivre sans que rien pût les en dégager.

Une voix terrible leur répétait à chaque instant ce mot accablant : OBÉIS ; dans l'effroi qu'elle leur causait, ils ne pouvaient se dispenser de répondre : J'OBÉIRAI. S'ils avaient balancé, les châtiments et les supplices auraient bientôt vaincu leur obstination.

CHAPITRE XV.

COMMENT LE MINISTÈRE SACRÉ DU SACERDOCE SERVAIT AUX MOINES MENDIANTS A RÉGNER SUR L'ESPRIT DES PEUPLES ET A INQUIÉTER LES GOUVERNEMENTS.

Qu'on se représente maintenant une foule de moines sortant du cloître, avec le signe ineffaçable dont ils s'y étaient laissé marquer, le cœur plein des intérêts qu'ils avaient juré de défendre, l'esprit occupé à chercher les moyens d'agrandir la puissance à laquelle ils s'étaient voués et dont l'éclat réjaillissait en partie sur eux. Qu'on les voie se répandre dans le monde empreints, imbus de tous les maximes de l'Italie, comme ces torrents qui, en se précipitant avec impétuosité du haut des rochers, prennent et gardent la couleur du terrain sur lequel ils ont commencé à rouler.

Ils se montraient aux peuples, armés du ministère de prêcher et de consommer les plus sacrés mystères de la religion. On peut juger de la facilité qu'ils trouvèrent à s'emparer de la confiance publique, d'abord par ce dépôt respectable dont ils abusaient, et ensuite par la situation où se trouvait l'Europe quand ils s'y produisirent.

Depuis plusieurs siècles, la plus épaisse ignorance défigurait cette partie du monde : le clergé séculier, au lieu de la combattre, contribuait à l'augmenter. Les pasteurs, il faut l'avouer, avaient oublié toutes les règles de leur état ; ils languissaient dans la dissolution et la barbarie la plus révoltante. Loiu de pouvoir enseigner à leurs peuples les dogmes de la religion, la plupart les ignoraient eux-mêmes ; l'exactitude avec laquelle ils recueillaient les dîmes et les autres revenus ecclésiastiques, était presque la seule marque à laquelle on put les reconnaître pour des ministres de l'Eglise. Ce fut dans ce moment que des nuées de Jacobins, Franciscains, Cordeliers, Mineurs, etc. inondèrent les villes et les campagnes.

Nous avons vu qu'ils étaient autorisés par des bulles de Rome à exercer les fonctions spirituelles avec une parfaite indépendance. Les évêques et les curés ne s'opposèrent ni à ces bulles, ni aux privilèges qu'elles donnaient. Eiles attaquaient leurs droits réels, en transportant à d'autres, sans leur consentement, les prérogatives dont ils devaient seuls avoir la jouissance ; mais aussi elles paraissaient les dédommager, en rejetant sur d'autres bras ce que leurs devoirs avaient de plus pénibles. Ils n'étaient d'abord frappés que de ce soulagement apparent, ils appelaient les religieux mendiants dont l'activité suppléait à leur indolence.

Ces nouveaux manœuvres introduit dans la vigne du Seigneur, y travaillait pour le clergé, sans lui demander aucune récompense. Ils remplissaient les

chaires et les confessionnaux, où les pasteurs légitimes dédaignaient de paraître. Ils introduisaient la coutume, flatteuse pour le peuple, de dire des messes à son gré, et l'usage utile pour eux d'exiger, pour les célébrer, une rétribution que plusieurs des pères, au concile de Trente, n'ont pu s'empêcher de touver indécente.

Ce divin sacrifice avait été jusque-là gratuit et même assez rare, du moins les ministres n'en recevaient point le prix en détail. Ils ne prodiguaient point sous les yeux des hommes, le plus étonnant, le plus terrible de tous les mystères, et celui, par conséquent, qu'on aurait dû leur présenter le moins fréquemment, si l'on s'en rapportait à notre faible raison, afin d'entretenir l'impression du spectacle.

Tel fut toujours aussi le principe de l'Eglise jusqu'au moment où on la força d'employer une foule d'ouvriers évangéliques, qu'il fallut nourrir par un revenu journalier tiré de l'autel : alors elle fut obligée d'adopter une condescendance qui lui est devenue depuis bien pernicieuse. On sait que l'abus des messes trop multipliées fut un des premiers objets qui attirèrent la censure des réformateurs du seizième siècle.

Ces hommes audacieux, trop fiers de leurs lumières naturelles, profitèrent de l'espèce de langueur où on était tombé sur un dogme qui exige la foi la plus vive. Ils prétendirent que réitérer si souvent, sans nécessité, un mystère accablant pour la raison c'était l'avilir, et que la facilité même avec laquelle toutes sortes de mains l'opéraient, en prouvait l'impossibilité.

Ce blasphème a fait beaucoup d'impression sur les esprits dans les temps postérieurs. Mais à la naissance des ordres mendiants, personne ne fut frappé de la réflexion qui l'a occasionné. La religion consistait presque entièrement dans des pratiques extérieures, qui sont toujours le culte du peuple ; il aimait à se voir le maître d'en disposer pour un prix modique.

Il se plaisait à penser que pour un peu d'argent, il pouvait se procurer à chaque instant la plus grande des consolations qu'offre le christianisme. Cette fonction auguste du sacerdoce lui inspirait du respect pour les moines qui la remplissaient avec activité. Ils lui paraissaient presque seuls dignes, de l'exercer, parce qu'ils exerçaient toujours.

L'efficacité d'ailleurs qu'on y attachait la lui rendait encore plus précieuse et les mains qui en paraissaient sans cesse occupées, plus vénérables. On multipliait les révélations des peines du purgatoire, ou du soulagement procuré aux âmes qui les souffraient, par des messes dites en leur intention. Les livres des mendiants et leurs sermons étaient pleins d'anecdotes plus frappantes, plus remarquables les unes que les autres à ce sujet. Il n'y avait point de jour où quelques morts n'apparussent pour demander des prières. Les bouches qui en prêchaient l'utilité étant aussi celles qui se chargaient, pour une modique rétribution, d'ouvrir par ce moyen les portes du ciel aux infortunés qui leur révélaient le secret de leur exclusion, les confident du mal étant aussi les administrateurs du remède, les sacristies

devinrent des espèces de banques où l'on prenait pour les morts des lettres de change à vue sur le ciel, et les couvents nantis de ces entrepôts lucratifs, s'assurèrent exclusivement la bienveillance et l'argent des vivants.

CHAPITRE XVI.

COMMENT LA PRÉDICATION FUT ENCORE UNE ARME DANGEREUSE, QUAND ON L'EUT ABANDONNÉE AUX RELIGIEUX ORDRES MENDIANTS.

Ce n'est pas tout. Les peuples s'attachaient encore à eux par l'habitude de ne recevoir que de leurs mains le pain de la parole divine. Leur éloquence grossière et faite pour eux, les transportait d'admiration. Ils employaient des expressions à sa portée, des images dont l'indécence ne lui paraissait qu'une naïveté pleine d'agréments. Ils remplissaient leurs discours de familiarités révoltantes, d'obscènités odieuses et de déclamations ridicules. Cependant avec ces dégoûtantes rapsodies, frère Menot ou frère Maillard arrachaient des larmes aux plus nombreux auditoires : ils remuaient les âmes aussi vi-

vement que l'ont jamais fait dans les siècles polis les Cicérons et les Démosthènes.

On parle quelquefois des ravages que font les mauvais livres. Le gouvernement sévit souvent contre eux et contre leurs auteurs. Je n'ai pas dessein de blâmer une police qui parait intéressante pour le repos des états ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer, comme j'aurai encore occasion de le faire ailleurs, que ces écrivains si rigoureusement punis, ne sont jamais dangereux pour le général. Ils ne peuvent exciter au plus qu'une admiration froide. Il est impossible qu'une lecture fasse des enthousiates. Tous les hommes qui, dans la retraite, parcourent des yeux un ouvrage quel qu'il soit, se défendent aisément du fanatisme, quand il serait composé pour l'inspirer.

Cette passion furieuse n'a de prise sur eux, que quand ils sont rassemblés, et qu'un d'entr'eux a le droit de se faire seul écouter des autres. On ne saurait concevoir quel effet produit alors sur une troupe nombreuse la déclamation la plus faible, débitée avec chaleur et soutenue d'un ton et d'un geste imposant.

Les âmes les plus molles sont les premières échauffées. Le feu qui s'y nourrit se communique aux plus fortes par le voisinage. Il semble que les regards et l'haleine de ceux qui l'ont reçu, le portent et le soufflent dans les cœurs de ceux qui balancent à le recevoir. En peu de temps, tous s'animent, tous s'embrasent involontairement. De tant de flammes particulières ainsi réunies, se forme

bientôt un incendie générale qui porte partout la désolation et l'effroi.

Croit-on que ce soit par ses livres que Luther est parvenu à porter un coup mortel à la puissance Papale ? Non sans doute. Ces ouvrages grossiers n'auraient jamais fait d'enthousiates, s'ils n'avaient été secondés par des sermons. C'est l'orateur, et non l'écrivain qui a ruiné Rome. Assurément les Philosophes de nos jours ont un plus grand mérite que Luther. Ils ont même un plus grand parti. Cependant, parce qu'ils ne prêchent pas, parce qu'ils se contentent d'écrire, ils ne renversent point Rome. Ils la rendent méprisable, et ne l'empêchent pas de subsister.

Cette arme qui lui fut si funeste dans la main de Luther et de ses contemporains, l'avait admirablement servie pendant trois siècles. C'est par elle que les Moines donnaient aux états des secousses si violentes. Voilà comment St-Bernard faisait en un instant, d'une foule de brigands impitoyables, une assemblée de croisés attendris ; c'est ainsi que les prédicateurs mendiants, sans avoir peut-être son éloquence, obtenaient aussi des succès qui ne paraissaient moins considérables, que parce que l'objet en était différent.

CHAPITRE XVII.

USAGES ET ABUS QUE FAISAIENT DE LA CONFESSION LES MOINES MENDIANTS POUR ÉTENDRE LE POUVOIR DE LA COUR DE ROME.

Enfin il y a plus encore en descendant de ces trônes où ils commandaient impérieusement aux cœurs, ils passaient dans les tribunaux secrets de la pénitence, ou ils achevaient de les subjuguer. Ils venaient de prêcher la nécessité de travailler par la confession à s'ouvrir le ciel. Ils avaient prouvé que Dieu même leur en avait confié les clefs par l'entremise de son vicaire. On courait à eux de toute part pour s'en assurer l'entrée ; mais que suivant les ordres supérieurs émanés de la cour de Rome.

Quand par exemple, un prince éclairé paraissait résolu à soutenir l'honneur et les droits de sa couronne quand au lieu de fléchir à l'approche d'une excommunication inique; il s'armait d'une nouvelle fermeté, et ne répondait aux décrets injustes du Vatican que par la défense très-juste et très-sage d'y laisser porter les tributs que les collecteurs Ita-

liens arrachaient de tous les côtés dans ces états ; pour l'affaiblir on attaquait la conscience du peuple, comme quand on veut renverser un grand arbre, on commence par en couper les racines.

On mettait les royaumes en interdit : on déliait les sujets de leur serment de fidélité, c'est-à-dire, qu'on faisait cesser toutes les pratiques extérieures de la religion, et qu'on prescrivait aux particuliers de ne plus obéir à leur souverain, ou même de s'en choisir un autre. Le pape comme dépositaire du pouvoir divin, et au nom des apôtres St-Pierre et St-Paul, foudroyait le prince qui lui résistait. Il le déclarait rebelle à Dieu et par conséquent déchu sans exception de tous les droits que lui donnait sa place.

Cet arrêt passait bientôt les Alpes. Il trouvait au-delà des mains préparés pour le mettre à exécution. Les habitants des cloîtres surtout, étaient exacts à observer la première défense, et ardents à prêcher la nécessité, pour le salut, de se conformer à la seconde. Ils montraient un prince hérétique, retranché du sein de l'Eglise sur la terre par un décret infailliblement confirmé dans le ciel. Ils le peignaient dévoué aux flammes de l'enfer, devenu la proie et bientôt le compagnon des esprits malins qui y gémissent. Ils représentaient hautement combien il serait honteux et funeste de se soumettre aux ordres d'un damné, à l'ignominie d'avoir pour maître un misérable prêt à subir les plus infâmes supplices. A la description de ces tourments, ils joignaient la menace effrayante de les faire partager à tous ceux qui oseraient ne pas l'abandonner.

Ces images hideuses consternaient le peuple. D'ailleurs, les cérémonies lugubres dont cette espèce de révolution était accompagnée, le pénétraient d'effroi Il voyait les églises désertes ou fermées : les statuts de ses saints étaient voilées, et les autels dépouillés d'ornements ; tout lui paraissait plongé dans un sombre silence. Cette espèce de deuil universel nourrissait et redoublait son accablement. Il ressemblait aux Egyptiens, qui, dans une des plaies de leur pays, au milieu de ces ténébres épaisses dont ils furent affligés par Moyse, s'imaginaient de découvrir, à travers l'obscurité, des spectres et des fantômes prêts à les dévorer. Il frémissait de même à l'aspect de cet appareil dressé contre lui. Dans la langueur générale où il croyait voir tomber la nature, il apercevait les avant-coureurs de ces tourments éternels dont ses oreilles étaient sans cesse rebattues.

Afin même qu'il ne lui restât aucune ressource pour se défendre de la terreur qu'ils inspiraient, on forçait le clergé séculier à paraître la partager involontairement.

Les moines tonnaient dans les université qui semblaient alors faire la gloire et l'appui de l'Eglise. Ils avaient été déclarés capables d'y prendre des grades. Ils y dominaient par leur nombre, avant qu'on se fut avisé de le réduire en le fixant,et on ne s'en avisa que fort tard.

Ces corps se voyaient donc, en gémissant, emportés par un mouvement qu'il ne s'étaient pas donné. Les résolutions les plus déshonorantes y

passaient à la pluralité des voix. On était tout surpris de voir sortir de ces assemblées de docteurs sages et modérés d'ailleurs, des rescrits forcénés qui les couvraient de honte. On s'en servait cependant pour faire impression sur le public. Des pièces désavouées par la plus saine partie du corps, se donnaient, comme il arrive toujours, pour le fruit d'un accord parfait et d'un concert unanime.

Si l'on veut avoir une preuve et en même temps un tableau bien sensible de tout ce manège, on n'a qu'à se rappeler ce qui s'est passé en France depuis le massacre des Vaudois, jusqu'à celui des protestants ; on n'a qu'à jeter les yeux sur les tristes événements qui ont affligé l'assassinat du duc d'Orléans, justifié publiquement par le cordelier Jean Petit, jusqu'à ceux de Henri III et de son successeur, médités, exigés, entrepris même par des moines mendiants de toutes les livreés et de tous les instituts. Partout on verra des déclamations emportées et des auditeurs séduits, des directeurs fourbes et des pénitents aveugles.

Des chaires et des confessionnaux y sont toujours la décoration des tragédies atroces qu'on représentait dans ces temps malheureux. C'est là qu'on plaçait des torches ardentes destinées à éclairer, et ensuite à embraser la scène. C'est de là qu'on donnait le signal de la révolte, et que des bouches audacieuses ne craignaient point de profaner la Sainte-Ecriture, en y cherchant des exemples pour autoriser les plus criminels ex ès. C'est là enfin qu'on faisait du meurtre de ses frères une action légitime, et

de celui d'un roi un sacrifice de bonne odeur, propre à obtenir de Dieu la remission infaillible des péchés.

CHAPITRE XVIII

TOUS LES MAUX DONT ON VIENT DE PARLER EURENT LIEU DÈS LE COMMENCEMENT DE L'INSTITUTION DES MENDIANTS

Et il ne faut pas croire que tous ces abus se fussent glissés lentement, par la succession des siècles, dans des ordres commencés en apparence avec une perfection si éclatante. Il ne faut pas penser qu'ils ne soient devenus que bien tard propre aux usages funestes auxquels on les employait. Moins de trente ans après leurs institutions, ces abus étaient au comble. Voici comme le clergé parlait d'eux en corps dès l'année 1243.

« Depuis leur commencement, la haîne qu'ils ont » conçue contre nous les a portés à décrier notre » vie et notre conduite dans leurs sermons ; et ils » ont tellement diminué nos droits, que nous som-

» mes réduits à rien. Au lieu qu'autrefois, par l'au-
» torité de nos charges, nous commandions aux
» princes, et nous faisions craindre les peuples ;
» maintenant nous en sommes l'opprobre et la risée.
» Ces frères, mettant la main dans la moisson d'au-
» trui, nous ont peu à peu dépouillés de tous nos
» avantages : s'attribuent les pénitences, le bap-
» tême, l'onction des malades et les cimetières. Et
» maintenant, pour diminuer d'autant plus nos
» droits et détourner de nous la dévotiou des parti-
» culiers, ils ont institué deux nouvelles confréries,
» où ils reçoivent si généralement les hommes et
» les femmes, qu'à peine s'en trouve-t-il quelqu'un
» qui ne soit inscrit dans l'une ou dans l'autre. En
» sorte que les confrères s'assemblant dans leurs
» églises, nous ne pouvons avoir nos paroissiens
» dans les nôtres, principalement les jours solen-
» nels : et ce qui est pire, ils croient mal faire s'ils
» entendent la parole de Dieu d'autres que de ces
» frères. D'où il arrive qu'étant frustrés des dîmes
» et des oblations, nous ne pouvons vivre si nous
» ne nous occupons à quelque travail, quelque art
» mécanique, ou quelque gain illicite.

» Nous ne différerons plus désormais des laï-
» ques ; et notre condition est pire, en ce que nous
» ne pouvons être ni laïque en conscience, ni clercs
» avec honneur. Que reste-t-il donc sinon d'abat-
» tre de fond en comble nos églises, où il ne reste
» qu'une cloche et quelques vieilles images enfu-
» mées ? Hélas, plusieurs lieux, autrefois célèbres
» par quantité de miracles suivant la dévotion des

» fidèles, sont remplis de meubles des particuliers ; » les autels autrefois si ornés, sont à peine couverts » d'une simple nappe trouée ; le pavée qu'on lavait » soigneusement et qu'on jonchait de fines herbes » et de fleurs, est sale et poudreux. Cependant les » prêcheurs et les mineurs, devenus nos maitres, » qui ont commencé par des cabanes et des taudis, » ont élévé des palais soutenus sur des hautes co- » lonnes, et distribués en divers appartements, » dont la dépense devait être employée au besoin » des pauvres : et ces frères, qui dans la naissance » de leur religion semblaient fouler aux pieds la » gloire du monde, reprennent le faste qu'ils ont » méprisé ; n'ayant rien, ils possédent tout, et sont » plus riches que les riches mêmes ; et nous qui » passons pour avoir quelque chose, sommes ré- » duits à mendier : c'est pourquoi nous nous jetons » aux pieds de Votre Majesté, pour la supplier d'ap- » porter un prompt remède à ce mal : de peur que » la haine croissant entre nous et ces frères, la foi » ne soit mise en péril, par cela même qu'on croit » devoir l'augmenter. »

C'est Mathieu Paris qui nous a conservé ce monument précieux. Trois aus après il présente un autre tableau de la conduite des mendiants, qui ne leur est pas plus favorable.

« Les religieux mendiants, dit il, se rendaient » odieux aux anciens moines et aux prêtres sécu- » liers, en faisant trop valoir les privilèges des pa- » pes, qui ordonnaient aux évêques de les admettre » à la prédication et à l'administration de la péni-

» tence. Ils exigeaient qu'on fît lire publiquement
» ces privilèges dans les églises, et demandaient à
» ceux qu'ils rencontraient; même à des religieux ;
» vous êtes-vous confessés ? oui, répondait le par-
» ticulier. A qui ! à mon curé. C'est un ignorant
» qui n'a jamais étudié en théologie ni en décret.
» Venez à nous qui savons distinguer la lèpre de la
» lèpre, et qui avons reçu les grands pouvoirs que
» vous voyez. Ainsi, plusieurs laïques, principale-
» ment les nobles et leurs fermiers, méprisant leurs
» curés et leurs prélats, se confessaient aux frères
» prêcheurs, et ce mépris était fort sensible aux su-
» périeurs ordinaires. Les paroissiens péchaient
» plus hardiment, n'étant plus retenus par la crain-
» te d'en rendre compte à leurs curés, et se di-
» saient l'un à l'autre : prenons librement nos plai-
» sirs ; nous nous confesserons sans peine à quel-
» qu'un de ces frères prêcheurs ou mineurs qui pas-
» serons chez nous, que nous n'avons jamais vus et
» que nous se verrons jamais. Quelques frères prê-
» cheurs vinrent à l'église de St-Alben, ou l'archi-
» diacre tenait son synode selon la coutume : et l'un
» d'eux demanda impérieusement que l'on fît si-
» lence pour entendre sa prédication ; mais l'archi-
» diacre l'arrêta, traîtant leur conduite de nouveau-
» té, et disant qu'il voulait se tenir à l'ancien usage,
» suivant lequel chacun doit se confesser à son propre
» prêtre; et pour le prouver il rapporta le canon du
» concile de Latran, tenu sous Innocent III, en 1215.»

L'archidiacre avait tort, sans doute, de rappeler au bout de trente ans un canon qu'on s'était permis

de violer sous les yeux même et pendant la tenue du concile qui l'avait porté : mais ce canon inutile n'en était pas moins sage, et la réclamation infructueuse qu'on en faisait était elle-même une preuve du besoin qu'on aurait eu de l'observer exactement.

Je pourrais étendre encore bien plus loin ces observations et les preuves qui les appuyent : mais en voilà assez pour démontrer qu'il n'y a ni imprudence ni malignité dans ce que j'ai avancé, au sujet de la part qu'ont eu les ordres mendiants, à tous les crimes religieux commis depuis leurs formations. Il est clair qu'ils ont pu en devenir les principaux instruments. Il est encore davantage qu'ils ont fait à cet égard tout ce qu'ils ont pu.

Ce n'est pas qu'en commençant ils se proposassent précisément d'encourager la scélératesse et d'enseigner les maximes les plus contraires au repos de la société. Ce comble de la dépravation n'est ni croyable ni possible dans aucune espèce d'établissement humain. Ils ne voyaient d'abord que la nécessité d'obéir sans réplique à un prince étranger qu'ils reconnaissaient pour leur véritable maître. Ce premier pas fait, leur rendait tout le reste facile.

Ils se croyaient obligée à défendre son pouvoir. Après avoir épuisé en sa faveur les moyens légitimes, ils en venaient avec moins de répugnance à se servir des autres. Dans les choses qui survenaient entre les deux autorités, ils se mêlaient bientôt comme parties intéressées, quoiqu'ils n'y fussent entrés que comme mercénaires très-subalternes, le désir aussi naturel, de voir triompher un parti auquel ils étaient

liés par des engagements sacrés, les précipitait dans les extrémités les plus terribles. Ils arrivaient à la fin du combat à des horreurs dont ils ne se seraient jamais cru capables en le commençant. Ils étaient emportés presque involontairement au delà de leurs propres desseins, comme un sauteur qui, après s'être donné un élan pour franchir un fossé, dépasse presque toujours le bord qu'il voulait atteindre.

J'avoue qu'une partie de ces dangers ne subsistent plus ; les institutions d'un fanatisme ignorant et grossier, perdent de leur vigueur dans un siècle éclairé. Le pouvoir des généraux d'ordres ne peut plus guerre aujourd'hui leur servir à faire commettre des forfaits éclatants. Ils n'oseraient employer les mains dont ils disposent, à semer ouvertement les poisons que le terrain n'est plus préparé à recevoir.

La lumière, à la vérité, n'a point encore pénétré dans l'intérieur des cloîtres. Elle vient mourir contre les murailles de leur enceinte. L'habitude et le préjugé y sont continuellement en sentinelle. Ces deux ennemis de la raison y répandent plus de bandeaux, que leur rivale n'y peut introduire de rayons.

Cependant le jour que celle ci produit aux environs, rend moins noire et affreuse l'obscurité que les autres tâchent de redoubler. L'ombre y devient moins épaisse, par le voisinage des endroits que le soleil éclaire. Il y nait une espèce de faible crépuscule, capable au moins de désiller un peu les yeux malades qui en sont frappés.

D'ailleurs, tout est en paix autour d'eux. Les ma-

tières combustibles dont la théologie scholastique armait autrefois tant de mains, reposent dans la poussière des bibliothèques. Un souverain mépris est l'accueil destiné à tout ce qui en conserve encore la moindre odeur. Les punitions sont prêtes pour quiconque oserait se hasarder à les tirer du tombeau où on les a très-sagement ensevelis. De cette position, il résulte pour nous un temps assez serein ; et les monastères ne seront pas absolument à craindre, tant qu'il ne s'y élèvera point d'exhalaisons capables de les troubler.

FIN.

NOTES.

(1) (Page 20). On les Dégrés pour monter au Ciel. Ce titre, ainsi que celui de Pré Spirituel, en rappelle d'autres donnés dans des temps modernes à des livres du même genre, comme la Seringue Spirituelle, les Sept Trompettes, etc. Cette échelle est composée de trente dégrés qui composent chacun au moins une vertu. Les préceptes y sont souvent appuyés d'exemples. C'est une espèce d'institution complète à la vie monachale. L'auteur était un moine célèbre, qui étant entré dans le cloître à 20 ans, avait passé une grande partie de sa vie à la tête d'un monastère nombreux.

(2) (Page 21). Il y a probablement ici quelque méprise. L'enthousiasme de l'auteur de la description l'avait rendu moins difficile quand il voyait, ou plus crédule quand il écrivait : l'attitude dont il parle ici, exigerait une souplese et une force prodigieuses : j'invite mes lecteurs, non pas précisément à monter l'Echelle Sainte, mais à essayer la vigueur de leur jeunesse dans le tour de force qu'on attribue ici à des squelettes exténués par les macérations ; ils verront s'il est aisé à un homme assis de battre la terre avec son front entre les deux genoux.

(3) (Page 25). Dissertation de l'abbé Banier sur la religion des Bramines.

(4) (Page 30). Cette assertion peut paraître bien étonnante. Car enfin St-Paul avant sa conversion avait

eté le plus fougueux ennemi des chrétiens, comment donc pouvait-il avoir été lié avec leur législateur? Au chap. II. de la même épître, il parle de la consécration eucharistique, et il dit : J'ai reçu du Seigneur Jesus la nuit qu'il fut trahi, etc. Ce qui suppose une relation intime, un commerce familier entre lui et le fils de Dieu fait homme. Les actes des apôtres autorisent cependant à penser tout le contraire. Les commentateurs n'ont point résolu cette difficulté, il ne me semble même pas qu'il l'ayent aperçue.

(5) Page 39. Voyez Bartole, 1,. 1 § de stipulatione servorum.

(6) (Page 44). Elle se nommait Oxyrinque.

(7) (Page 71. On leur donnait bien quelquefois aussi des terres en valeur. Le Père de Placide devenu saint en combattant dans cette pieuse milice, fit présent à St. Benoit lui-même, de 18 fermes en Sicile, sur lesquelles on comptait sept milles esclaves, hommes faits, sans y comprendre les femmes et les enfants : et il lui fit de bien plus étonnantes libéralités dans le continent.

(8) (Page 73. Chronique générale de l'Ordre de St.-Benoît.

(9) (Page 78. Vala, abbé de Corbie.

(10) (Page 77. Ebbon, archevêque de Rheims.

(11) (Page 78). Voyez la bulle d'extinction des Jésuites en 1773, où le Pape dit nettement que le St.-Siège doit aux moines son lustre et son maintien.

(12) (Page 81). Règle de St.-François écrite au nom du ciel. Voyez Hospinien, page 206.

(13) (Page 84). On peut à ce sujet consulter la Chronique des Frères mineurs.

(14) (Page 96). Une chose bien singulière, c'est que les historiens de St.-Dominique racontent que sa mère étant grosse de lui, rêva qu'elle accouchait d'un chien, qui tenait dans sa gueule un flambeau allumé. Les interprêtes de ce songe ridicule prétendent qu'il annonçait la lumière que cet enfant devait un jour répandre dans l'Europe. Ils n'ont pas vu qu'on pourrait y trouver bien naturellement l'allégorie de l'inquisition, qui commence par mordre les infortunés qu'elle saisit, et finit par les brûler.

Table.

En vente chez le même :

La Femme Publique, ou la vie d'une prostituée de la Haute Société, par Lebrun. 1 vol in-18. fr. 0 60

Les Amours de Deux Jolies Femmes, riches et philosophes, faisant la suite et la fin de la Femme Publique, par Lebrun. 1 vol. in-18. 0 60

Les Aventures Galantes, d'une prostituée de la Haute Société, par Lebrun. 1 vol. in-18. 0 60

Vies curieuses de filles de Joie, écrites d'après leurs dictées, par Lebrun. 1 vol. in-18. 0 60

Dix ans de la vie d'une femme, 1 vol. in-18 avec grav. 1 00

Nouveau tableau de l'amour Conjugal, traité des organes de la génération, de leurs fonctions et de leurs maladies, etc., par J Bousquet, docteur en médecine, 4 vol. in-18, ornés de grav pour faciliter l'explication du texte. 2 00

Secrets de la génération, suivi de l'art d'être mère, sans le concours des hommes, par Morel de Rubempré, docteur-médecin. 2 vol. in-18, avec fig. 1 50

Les amours libertines des religieuses du couvent des Carmélites, par Lebrun. 1 vol. 0 60

Confessions des courtisannes, avec la remise moyennant argent de leurs péchés incestes, etc., par Lebrun, 1 vol. 0 60

Vie d'une entretenue, ses ruses, dupes, etc., par Lebrun. 1 vol. in-18. 0 60

Vie licencieuse d'une femme adultère, etc., par Lebrun. 1 vol in-18 0 60

Aventures et galanteries des filles de plaisirs, 1 vol. in-18. 0 60

Tableaux des amours et plaisirs du grand sérail à Paris, par Lebrun. 1 vol. in-18. 0 60

